

L'affaire Sonatrach ajournée au 23 novembre

PAGE 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1378 Jeudi 22 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu à Sidi-Ali Bounab

Page 4

SON SORT SERA SCELLÉ DEMAIN

JOURNÉE DÉCISIVE POUR La PALESTINE

PAGE 3



HADJ 2011

Premier vol vers Djeddah le 8 octobre

● L'Office national du Hadj et de la Omra s'attelle à mettre les dernières retouches aux préparatifs pour la campagne du Hadj de l'année 2011. Une campagne qui débutera le 8 octobre prochain et qui concernera, en effet, pas moins de 36.000 Algériens qui effectueront le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam cette année. Le premier groupe de pèlerins s'envolera, donc, pour Djeddah le 8 octobre alors que le premier vol à destination de Médine aura lieu le 10 octobre.

Lire en page 4

KHALIDA TOUMI ET KABI LÉON DONNENT LE COUP D'ENVOI DU SILA 2011

16^{ème} SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
Du 21 Septembre au 01 Octobre 2011

L'importance du livre universitaire à l'honneur

Lire en page 24

DOUANES



Saisie d'importantes quantités de drogue

Lire en page 24

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA



L'Algérie à la 46^e place, l'Espagne reprend la tête

Lire notre supplément sport en pages 11, 12, 13 et 14

Repères

95%

des habitants des mechtas situées dans les différentes communes rurales de la wilaya de Souk Ahras sont dorénavant approvisionnés en eau potable.

98

personnes ont trouvé la mort lors du séisme de magnitude 6,9 dimanche dernier à la frontière entre l'Inde et le Népal ont annoncé hier les autorités qui craignent que ce bilan ne s'alourdisse dans les prochains jours.

206

tonnes de dattes, faisant partie de la donation annuelle, par le Royaume d'Arabie saoudite au Programme alimentaire mondial (PAM), a été acheminée vers les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, mardi, à partir du port d'Oran.

Ouverture de la chasse ?



Un lâcher de 120 jeunes outardes a été opéré mardi au niveau de la réserve naturelle de "Zeboudj", dans la commune de Brezina, située à 160 km au sud du chef-lieu de la wilaya d'El Bayadh.

Supervisée par le directeur général des forêts (DGF), Noual Mohamed Seghir, en compagnie de Djouane El Kheyli, directeur du centre émirati pour la reproduction et la protection de la faune (CERPF), cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de la DGF pour la protection de la faune menacée d'extinction et la mise en œuvre de la convention de partenariat avec le CERPF.

L'opération vient en appui au projet de réalisation du centre de reproduction de l'outarde dans la commune de Labiod Sidi Cheikh, fonctionnel depuis 2007, à la faveur d'un financement émirati, a indiqué l'inspecteur général à la DGF.

Le même responsable a souligné que cette opération de lâcher d'outardes revêt un grand intérêt, car, a-t-il estimé, elle devra permettre le repeuplement de la région de cette espèce d'oiseaux, par la réunion des conditions nécessaires à sa reproduction et à sa prolifération. Le DGF a, à cette occasion, salué l'implication de la population locale dans la protection de l'outarde houbara, par la collecte et la remise de ses œufs au centre de reproduction de Labiod Sidi Cheikh.

Ebullition à l'URD de Rouiba

Près de 200 ouvriers de l'unité de récupération et de démolition (URD), affiliée à l'entreprise de récupération de centre (ERC), ont manifesté, hier, leur colère en observant un sit-in devant le siège de l'entreprise pour réclamer la réintégration de 17 travailleurs licenciés pour avoir signé une pétition dans laquelle ils demandent le départ de comité de participation de l'entreprise et ce en raison de dépassements signalés notamment des violations des droits des travailleurs non dénoncés par les membres dudit comité. Et réclament l'installation d'un nouveau comité de participation qui défendra les intérêts des travailleurs en premier lieu. Par cette action, les travailleurs ont réclamé également l'institution d'une commission d'enquête sur la gestion de l'entreprise. Pour ce, les protestataires ont accordé un délai d'une semaine aux responsables de l'entreprise de trouver une issue favorable. Et menacent de durcir le ton par l'organisation d'une action de protestation devant le siège de la SGP Tronc Solb à Hydra dans l'Algérois et ce, au cas où une réponse négative leur sera réservée. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.



62 ans après sa... mort, les impôts lui réclament 13 euros

Une situation absurde. Soixante-deux ans après la mort de son grand-père, la petite-fille de Pierre Barotte a eu la surprise de recevoir une lettre des impôts qui lui réclament 13 euros de taxe foncière. "Je ne pensais pas retrouver mon grand-père, que je n'ai jamais connu", a commenté Martine Courtois, petite-fille de Pierre Barotte. Les sommes réclamées correspondraient à une succession de terrains réglés par un notaire lors de la mort de son grand-père. Elle a expliqué à l'AFP que "tout a été fait légalement à l'époque et depuis, nous n'avions jamais rien reçu des impôts". De leur côté, les services fiscaux des Vosges ont refusé toute anomalie de leur part. Selon un porte-parole, ce type de cas arrive "régulièrement" lorsque le seuil de recouvrement, fixé à 12 euros, est franchi. "Le jour où les sommes dues passent au dessus de ce seuil, la machine se met en marche", a-t-il précisé. La situation de M. Barotte n'a pas encore été examinée mais "il est probable que la succession n'ait pas été régularisée", selon ce porte-parole. "Cela peut être un problème d'identification de parcelle, le fichier opposable date de 1955, tout ce qui est antérieur peut comporter des anomalies", a-t-il ajouté. Mme Courtois a décidé de ne pas régler les 13 euros en question, réclamés pour le 17 octobre et a renvoyé une réponse écrite aux services fiscaux: "Mon grand-père est mort en 1949, veuillez faire le nécessaire". La preuve que même mort, les impôts ne vous lâchent pas.

ADHÉSION HISTORIQUE À L'ONU ?

Journée décisive pour la Palestine

Demain Mahmoud Abbas présentera la candidature de l'Etat palestinien qui sera soumise au secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon avant d'être présentée devant le Conseil de sécurité puis à l'Assemblée générale onusienne.

PAR SADEK BELHOCINE

La grande majorité des 193 États des Nations unies ont fait part de leur intention de reconnaître l'État palestinien dans ses frontières de 1967. Washington annonce y opposer son veto. Paris et Londres n'ont pas fait connaître leurs positions.

Le Président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé vendredi dernier, qu'il présenterait la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'Onu la semaine prochaine pour qu'elle soit soumise au Conseil de sécurité. Une initiative qui n'a aucune chance d'aboutir compte tenu du veto annoncé d'Obama, tandis qu'Israël est hostile à cette initiative. « Nous allons au Conseil de sécurité », a déclaré M. Abbas lors d'un discours télévisé devant la direction palestinienne à Ramallah. « Après mon discours (devant l'Assemblée générale le 23 septembre, NDLR), je présenterai la demande d'adhésion au secrétaire général afin qu'il la transmette au président du Conseil de sécurité ».

« Notre option est le Conseil de sécurité », a insisté le président palestinien. « Quant aux autres options, nous en déciderons le moment venu ». « C'est notre droit légitime de demander l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'Onu », a-t-il estimé, assurant vouloir ainsi « mettre fin à une injustice historique en accédant à la liberté et à l'indépendance comme tous les autres peuples de la Terre, dans un Etat palestinien sur les lignes du 4 juin 1967 ». « Nous n'allons pas à l'Onu pour isoler ou délégitimer Israël mais l'occupation israélienne », a-t-il assuré. « Nous sommes le seul peuple au monde à être encore sous occupation » et « nous allons à l'Onu pour mettre le monde face à ses responsabilités. Il n'y a pas de plus grand intérêt palestinien que l'unité nationale et la fin de la division », a-t-il estimé. Cependant le mouvement Hamas a critiqué la démarche de Mahmoud Abbas la qualifiant de « solitaire ». Elle « comporte de nombreux risques et peut constituer une violation des droits nationaux tels que le droit au retour, notre droit à la résistance et à l'autodétermination », a déclaré à l'AFP Sami Abou Zouhri, un porte-parole du Hamas à Ghaza, en allusion aux craintes que l'avènement d'un Etat ne mette en péril les droits des réfugiés hors des territoires palestiniens. De son côté Israël a dénoncé la démarche « unilatérale » du président palestinien Mahmoud Abbas de demander l'adhésion d'un Etat de Palestine. « La paix ne s'obtiendra pas par une démarche unilatérale à l'Onu », a indiqué un bref communiqué du bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Israël et les Etats-Unis s'opposent à la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine, arguant que la paix ne peut être le résultat que d'un retour à des négociations directes totalement gelées depuis un an. La Chine a renouvelé mardi son soutien à la demande d'adhésion de l'Etat de



Mahmoud Abbas en compagnie de Ban Ki-moon.

Palestine aux Nations unies, a-t-on indiqué de source officielle. « La Chine respecte et soutient le projet palestinien portant la demande d'adhésion de leur Etat à l'Onu », a affirmé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hung Lee dans une conférence de presse. Le gouvernement chinois « soutient toujours les droits légitimes du peuple palestinien », a-t-il ajouté. L'établissement de l'Etat palestinien « est un droit inaliénable et constitue une condition préalable pour la paix avec Israël, et il œuvre pour la paix et la stabilité de la région du proche Orient », a déclaré le porte-parole de la diplomatie chinoise. Outre la Chine, de nombreux autres pays, asiatiques, africains et latino-américains, et des organisations régionales et internationales ont déjà apporté leur ferme soutien à cette requête palestinienne légitime.

D'Alger à New-York

Que de chemins parcourus depuis la réunion à Alger, le 15 novembre 1988 du Conseil national palestinien qui a adopté lors de sa dix-neuvième session une déclaration d'indépendance dans laquelle il affirme qu'« en dépit de l'injustice historique imposée au peuple arabe palestinien qui a abouti à sa dispersion et l'a privé de son droit à l'autodétermination, au lendemain de la Résolution 181 (1947) de l'Assemblée générale des Nations unies recommandant le partage de la Palestine en deux États, l'un arabe et l'autre juif, il n'en demeure pas moins que c'est cette résolution qui assure, aujourd'hui encore, les conditions de la légitimité internationale qui garantissent également le droit du peuple arabe palestinien à la souveraineté et à l'indépendance. Avec l'Intifada et l'expérience révolutionnaire accumulée, le peuple palestinien est parvenu au seuil d'un tournant historique décisif. Le peuple arabe palestinien réaffirme aujourd'hui ses droits inaliénables et leur exercice sur le sol palestinien (...) Sur la base des résolutions des Sommets arabes, En vertu de la primauté du droit et de la légalité internationale incarnée par les résolutions de l'Organisation des Nations unies depuis 1947, Exercant le droit du peuple arabe palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance politique et à la souveraineté sur son sol, Le Conseil national palestinien, au nom de Dieu et du peuple arabe palestinien, proclame l'établissement de l'État arabe de Palestine sur la terre palestinienne, avec pour capitale Jérusalem Al-Qods Al-Sharif. L'État de Palestine est l'État des Palestiniens où qu'ils soient. C'est dans ce cadre qu'ils pourront développer leur identité nationale et culturelle, jouir de la pleine égalité des droits, pratiquer librement leurs religions et exprimer sans

entraves leurs convictions politiques. (...) De par sa responsabilité à l'égard de son peuple, de ses droits nationaux et de son désir de paix fondé sur la Déclaration d'indépendance du 15 novembre 1988, et en accord avec la volonté de l'humanité de renforcer la détente internationale et le désarmement nucléaire et de régler les conflits régionaux par des moyens pacifiques, le Conseil national palestinien affirme la détermination de l'OLP de parvenir à une solution politique globale du conflit israélo-arabe, dont l'essence est la question palestinienne, dans le cadre de la Charte des Nations unies, des dispositions de la légalité internationale, des principes et des règles de droit international, des résolutions des Nations unies dont les dernières en date sont les résolutions du Conseil de sécurité numéros 605, 607 et 608, et des résolutions des Sommets arabes, de façon

à garantir les droits du peuple arabe de Palestine au retour, à l'autodétermination et à l'édification de son État indépendant sur sa terre nationale, ainsi qu'à mettre en place les dispositifs de paix et de sécurité pour tous les États de la région.

Washington et Paris sur la même longueur d'ondes

Washington annonce son veto au conseil de sécurité et prévient que les aides aux Palestiniens seront coupées si ces derniers persévèrent. Curieuse situation qui voit les Etats-Unis de 2011 mettre un veto aux Etats-Unis de 2010 qui affirmaient à l'Onu : « L'an prochain nous accueillerons un nouveau membre, la Palestine » ! L'Europe, elle, est divisée. La France, qui a pourtant affirmé que l'édification de l'État palestinien constituait la meilleure garantie pour la sécurité d'Israël, se soustrait de l'histoire. Plaidant pour des pourparlers directs, Alain Juppé avait assuré à la mi-août que Paris saurait prendre ses responsabilités s'ils ne reprenaient avant septembre.

Ces pourparlers n'ont pas repris et pourtant Paris se réfugie aujourd'hui devant cette absence d'unité européenne. Singulier comportement qui, au nom de l'unité européenne, conduit à l'inaction des États membres prêts à défendre le droit. Et une nouvelle fois, c'est sur les Palestiniens que Paris entend faire pression. Paris, de nouveau, ne tient compte ni des exigences du droit ni de celles d'une opinion publique internationale de plus en plus excédée de l'impunité dont jouit Tel-Aviv. S. B.

SOUS LA PLUME

Ça passe ou ça casse !

PAR SORAYA HAKIM

L'offensive diplomatique menée tambour battant par le président de l'Autorité palestinienne dérange les mauvaises consciences. Les Etats-Unis et la France veulent contourner en proposant la reprise directe des négociations avant l'adhésion à l'Onu. Une position lamentable tant on connaît la position des Israéliens. La France, qui s'était distinguée du temps de Chirac, voire même, en remontant le temps, à de Gaulle, avait pris des positions tranchées en faveur des Palestiniens et soutenait la logique d'un Etat palestinien. Autre temps autres mœurs, le président Sarkozy, qui ne cache pas sa «proximité» avec l'Etat juif s'est, certes, vite empressé de soutenir Mahmoud Abbas comme contrepoids face aux islamistes radicaux du Hamas, sans plus. La déclaration d'amour a été pour Israël : «La France ne transigera jamais sur la sécurité d'Israël» tout en affirmant qu'elle ne pourra être assurée sans l'instauration d'un Etat palestinien. Joli discours sur les principes justes, sauf que la France n'a jamais condamné la politique de colonisation juive à outrance de la Cisjordanie. Et les politiques français sont divisés sur la question. Les Américains, mis à mal, mènent une diplomatie à la hussarde en espérant éviter une confrontation diplomatique. Mahmoud Abbas, lui, est déterminé et jouera son va-tout demain. Certains parlent de coup de poker. Mais,

aujourd'hui, le président de l'Autorité palestinienne frappe fort en voulant présenter au Conseil de sécurité l'adhésion de son Etat à l'Onu. Netanyahu veut, lui, exprimer sa vérité et déclare en substance que «la paix ne s'obtiendra pas par une démarche unilatérale». Mais de quelle vérité parle-t-on ? Celle d'un peuple qui subit l'occupation depuis 1948. Il serait temps que les Palestiniens puissent vivre libres. Oui, la Palestine est un Etat avec son territoire, une nation palestinienne avec une culture palestinienne. Une Palestine qui aura sa place dans le concert des nations. Soixante ans, barakat !

S. H.

« Netanyahu veut, lui, exprimer sa vérité. Mais de quelle vérité parle-t-on ? Celle d'un peuple qui subit l'occupation depuis 1948. Il serait temps que les Palestiniens puissent vivre libres. »



HADJ 2011

Premier vol vers Djeddah le 8 octobre

L'Office national du Hadj et de la Omra s'attelle à mettre les dernières retouches aux préparatifs pour la campagne du Hadj de l'année 2011.

PAR KAMAL HAMED

Une campagne qui débutera le 8 octobre prochain et qui concernera, en effet, pas moins de 36.000 algériens qui effectueront le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam cette année. Le premier groupe de pèlerins s'envolera, donc, pour Djeddah le 8 octobre alors que le premier vol à destination de Médine aura lieu le 10 octobre. Le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, M. Cheikh Barbara, qui a animé, hier, une conférence de presse au centre culturel Aïssa-Messaoudi (Alger), a aussi annoncé que

48 vols seront effectués à partir de plusieurs aéroports pour acheminer les pèlerins algériens vers les lieux saints de l'Islam et autant lors de la phase retour. Cela dit, Cheikh Barbara a précisé que l'Office n'a pas pour le moment le programme des vols. Ce retard s'explique, a-t-il indiqué, par le fait que les autorités de l'aviation civile saoudienne n'ont pas encore délivré les autorisations de vol pour la compagnie nationale de navigation aérienne Air Algérie. Sur les conditions de voyage et de séjour des Algériens, le premier responsable de l'Office du Hadj et de la Omra s'est engagé à assurer les conditions les meilleures pour les pèlerins. Il faut dire que chaque année, les pèlerins algériens étaient mal, voire même très mal pris en charge durant leur déplacement non seulement par les agences de voyage, mais aussi par les membres de la délégation officielle de l'Office qui n'assumaient pas au mieux leurs responsabilités. Ce dernier a, souvent, fait l'objet d'acribes critiques des pèlerins qui étaient, quelques fois, carrément livrés à leur propre sort. Rien que l'année passée, le gou-



vernement a effectué une enquête en vue d'identifier les causes de ces dysfonctionnements et, par conséquent, d'apporter les correctifs qui s'imposent. Cheikh Barbara a, dans ce contexte, mis en garde les 28 agences de tourisme qui ont à charge 14.000 pèlerins qui ont été contraints, cette année, de signer des contrats avec leurs clients où ils se sont clairement engagés à les prendre en charge dans les meilleures conditions. Ainsi donc, 14 agences privées prendront 400 pèlerins chacune et les agences restantes prendront, pour leur part,

3.000 pèlerins chacune. «Les agences sont tenues de respecter les clauses énoncées dans le contrat et dans les cahiers des charges» a, ainsi, averti le conférencier. Le Touring club Algérie, une agence publique, aura la mission de s'occuper de 3.000 pèlerins alors que l'Office national de tourisme, une autre agence publique, aura 1.000 pèlerins à sa charge. Les 22.000 autres pèlerins seront pris en charge directement par l'Office du Hadj et de la Omra, a annoncé Cheikh Barbara qui a aussi assuré que la durée de séjour des pèlerins algériens été finalement ramenée à 34 jours au lieu de 45 jours comme annoncé initialement. Cette baisse de la durée est le fruit de longues tractations entre la partie algérienne et saoudienne. Les Saoudiens ont, pour rappel, prolongé la durée à 45 jours pour les pèlerins de tous les pays et ce, au motif des travaux d'extension et de rénovation de certains aéroports du pays. Notons, enfin, que Cheikh Barbara a lancé un appel aux pèlerins algériens, dont il a déploré le comportement, à observer une stricte discipline pour éviter la pagaille et l'anarchie. **K. H.**

TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu à Sidi-Ali Bounab

Un terroriste a été abattu, dans la nuit du mardi à mercredi, par les forces de sécurité dans le massif forestier de Sid Ali Bounab, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire. Selon cette source, le terroriste a été éliminé au cours d'une embuscade tendue par l'Armée nationale populaire (ANP) à un groupe terroriste, au nombre indéterminé, au niveau de la forêt de Sidi Ali Bounab qui surplombe la commune de Tadmaït, à 18 km à l'ouest de Tizi-Ouzou. Cette opération a, également, permis de récupérer une arme de type Kalachnikov. Le corps du terroriste éliminé a été évacué à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou pour identification, indique-t-on. Selon la même source, le terroriste éliminé est âgé d'une quarantaine d'années et serait un élément important au sein de l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ex-GSPC.

Suite de la page 3

DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE "5+5 DÉFENSE"

L'Algérie participe à un exercice de sûreté aérienne

PAR INES AMROUDE

L'Algérie a participé, hier, au cinquième exercice de sûreté aérienne "CIRCAETE-11", organisé et dirigé par l'Espagne dans le cadre de la concrétisation du plan d'action pour l'année 2011 des pays membres de l'Initiative "5+5 défense".

Cet exercice intervient après ceux conduits respectivement par la France en 2007, l'Italie en 2008, le Portugal en 2009 et l'Algérie en 2010, a rappelé la cellule de communication du Commandement des forces de défense aérienne du territoire (CFDAT) dans un communiqué remis à la presse à cette occasion. Pour la partie algérienne, l'exercice a été placé sous l'égide de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et conduit et supervisé par le CFDAT, en coordination avec le commandement des forces

aériennes. Le but de l'exercice "CIRCAETE-11" est la poursuite de la coopération dans les domaines de la sûreté et de la sécurité aériennes avec l'application du "manuel pratique des procédures communes aux pays membres de l'Initiative "5+5 défense" pour l'échange des données et d'information sur une menace aérienne terroriste de type "Renegade", précise la même source. "Renegade" désigne une plateforme aérienne civile évoluant de telle façon qu'elle pourrait faire naître le soupçon d'un emploi comme arme terroriste. Le scénario de l'exercice comporte l'engagement des avions de transport à partir de l'Espagne et de la France dans l'espace aérien des parties concernées et au-dessus des eaux internationales dans les limites des régions d'information de vol (FIR) simulant une menace aérienne non militaire dans la zone d'intérêt mutuel (ZIM) impliquant la mise

en alerte et l'intervention d'avions de défense aérienne des pays considérés et ce, conformément aux normes et recommandations internationales en vigueur dans l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), précise le communiqué du CFDAT. Les objectifs recherchés sont, entre autres, la consolidation des expériences acquises lors des précédents exercices et le développement de la coopération et la coordination dans le traitement et la gestion d'une situation en temps réel, présentant une menace aérienne terroriste. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour le bon déroulement de cet exercice, "qui devrait permettre le renforcement de la coordination entre organismes civils et militaires aux niveaux national et international", indique la même source. **I. A.**

A LA VEILLE D'UNE JOURNÉE HISTORIQUE

Abbas résistera-t-il aux pressions ?

Les pressions internationales s'intensifiaient, mardi, sur les Palestiniens à New York, où sont arrivés plusieurs chefs d'Etat, dans l'espoir d'éviter une confrontation sur la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'ONU. La Maison Blanche a annoncé que Barack Obama s'entreprendrait avec le président palestinien Mahmoud Abbas, hier, tard dans la soirée. Une rencontre qui n'était pas initialement prévue au programme de Obama. "Avec à la fois les Israéliens et les Palestiniens, le Président sera à même de dire très directement pourquoi nous pensons qu'une initiative aux Nations unies n'est pas le moyen de parvenir à un Etat (palestinien)", a déclaré Ben Rhodes, conseiller adjoint à la sécurité nationale de la Maison Blanche. Le Président palestinien s'est entretenu successivement avec le président français Nicolas Sarkozy et le chef de la diplomatie britannique William Hague, dont les pays siègent au Conseil de sécurité en tant que membres permanents. Nicolas Sarkozy devait rencontrer, hier le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, avant de s'entretenir avec Barack Obama. Il a, également, appelé dans un discours à prendre garde "que des conflits qui durent depuis 60 ans ne viennent empoisonner la construction de la démocratie dans les pays musulmans", en claire allusion au conflit israélo-palestinien.

Dans le même temps, le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, ONU, Russie, UE) s'était réuni, mardi soir, pour tenter d'élaborer une déclaration permettant la reprise de négociations de paix israélo-palestiniennes avant la remise prévue, ven-

dredi, de la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, a déclaré à New York que son pays soutiendra "certainement" l'initiative palestinienne, selon l'agence Interfax. Le gouvernement israélien a affirmé que les Palestiniens ne disposaient pas de la majorité de neuf voix au Conseil de sécurité nécessaire pour valider une demande d'adhésion d'un Etat. Selon des sources diplomatiques, cette majorité n'était pas assurée. L'Union européenne n'a pas divulgué sa position, afin d'exercer le maximum de pression pour une reprise des négociations, selon William Hague. "Nous nous attendons à un veto américain mais nous attendons à ce que les Européens prennent une position de principe, comme toujours", a déclaré à l'AFP Hanane Achraoui, membre de la délégation palestinienne. L'administration américaine multiplie les efforts pour empêcher la constitution de cette majorité, afin de s'épargner l'embarras de devoir utiliser son veto, un an après le discours de Barack Obama affirmant vouloir voir un Etat palestinien entrer à l'ONU en 2011. Le ministre palestinien des Affaires étrangères Ryad al-Maliki a exhorté les Etats-Unis à réviser leur position pour se ranger avec "la majorité" des pays favorables à la demande d'adhésion, en référence aux plus de 120 pays sur 193 prêts à voter en ce sens à l'assemblée générale de l'ONU.

Pour éviter une catastrophe diplomatique pour la paix au Proche-Orient, «nous devons trouver une solution d'avenir pour tout le monde», a résumé pour sa part, Carl Bildt, le

ministre suédois des Affaires étrangères. Toujours est-il que les tractations s'intensifient aux Nations unies. Pour l'heure, on semble pourtant se diriger droit vers une confrontation au siège new-yorkais des Nations unies tandis qu'en Cisjordanie, les tensions s'accroissent entre colons juifs et Palestiniens. Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al Malki, s'est dit confiant, mardi, quant à la possibilité de réunir la majorité requise de neuf voix sur les quinze membres du Conseil de sécurité. Mais les Etats-Unis, qui jugent la démarche susceptible de déboucher sur une catastrophe, ont prévenu qu'ils feraient alors usage de leur droit de veto. Côté israélien, le ministre des Finances, Yuval Steinitz, a estimé que si les Palestiniens maintenaient leur projet, ils pourraient s'exposer à des mesures de rétorsion économique. Israël perçoit et reverse à l'Autorité palestinienne des taxes, notamment douanières, d'un montant de 135 millions de dollars par mois, a-t-il rappelé dans une interview accordée à Reuters. La France pas plus que la Grande-Bretagne, qui disposent elles aussi d'un droit de veto en leur qualité de membre permanent du Conseil, n'ont pas dévoilé leurs intentions. Paris misait sur une déclaration du Quartet des médiateurs internationaux pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, ONU et Union européenne), susceptible de créer les conditions d'une relance du processus sans passer tout de suite par la case reconnaissance de l'Etat palestinien par l'ONU. Mais le chef de la diplomatie britannique, William Hague, a reconnu, mardi, que le Quartet n'avait toujours accompli aucun progrès dans ses

efforts pour ramener Israéliens et Palestiniens à la table des négociations. L'Autorité palestinienne juge, pour sa part, que le processus de paix, initié par les accords d'Oslo de 1993 mais gelé depuis un an après une brève relance sous l'égide d'Obama, a échoué et n'a pas empêché le développement des implantations juives en Cisjordanie. "Un veto américain serait analysé dans la région comme une nouvelle démonstration d'une politique de deux poids, deux mesures consistant à apporter un soutien sélectif à certains et pas à d'autres dans une région qui aspire à la liberté", observe Marouane Mouacher, ex-ministre jordanien des Affaires étrangères, aujourd'hui directeur de recherches au Carnegie Endowment. Par ailleurs, des affrontements ont éclaté, mercredi, à El Khalil en Cisjordanie lorsque l'armée d'occupation israélienne a tenté d'empêcher des centaines de milliers de Palestiniens de manifester leur soutien à l'adhésion de leur Etat à l'ONU, ont rapporté les médias. Des affrontements ont, ensuite, éclaté près de l'école d'Ibn Ziad, au sud d'El-Khalil, lorsque des soldats israéliens ont lancé des gaz lacrymogènes sur les manifestants. Ces centaines de milliers de Palestiniens manifestaient à El-Khalil et dans d'autres villes de la Cisjordanie pour soutenir la demande d'adhésion à part entière de leur Etat à l'ONU, bravant les menaces américaines et israéliennes. A Ramallah, des groupes de manifestants ont commencé depuis la matinée à affluer vers la place du défunt leader historique palestinien Yasser Arafat, où est prévue une grande manifestation dans la journée. **S. B.**

SOMMET MÉDITERRANÉEN D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Des opérateurs algériens en Turquie en quête de partenariat

L'objectif essentiel de cette importante rencontre consiste, notamment, à développer les investissements directs étrangers via les zones franches et industrielles. En effet, les opérateurs économiques algériens et les investisseurs nationaux auront l'opportunité de rencontrer, du 29 septembre au 1^{er} octobre prochains, des hommes d'affaires de pays européens et méditerranéens en vue de tisser des liens de partenariat gagnant-gagnant et des relations de coopération mutuellement avantageuses.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, visant à attirer l'attention sur l'importance des zones franches et industrielles pour développer les flux des investissements directs étrangers (IDE)



en Méditerranée, l'ASCAME organise, en étroite collaboration avec la Fédération mondiale des zones franches (FEMOZA), le sommet méditerranéen d'investissement industriel (29 septembre-1^{er} octobre 2011), à Mersin (Turquie).

Ce sommet sera l'œuvre commune de deux commissions de l'ASCAME, à savoir, la commission d'industrie présidée par la Chambre de commerce et d'industrie de Mersin et la commission d'investissement présidée par la Chambre de com-

merce et d'industrie de Lattaquié.

Trois jours durant, les associations méditerranéennes représentatives du secteur privé, les experts de l'Union européenne et des Nations unies, les spécialistes en investissements industriels et en IDE, les responsables des zones franches et industrielles en Méditerranée et les entrepreneurs qui ont des projets d'investissement industriel se retrouveront dans ce sommet, selon les organisateurs de cet événement.

A part les conférences, des workshops animés par les experts de FEMOZA seront organisés. Quand les zones franches et industrielles trouveront l'occasion de faire la promotion de leur région via les "info stands", tous les participants auront l'opportunité d'élargir leur réseau grâce aux "espaces de networking". Les entrepreneurs algériens à la recherche de formes de joint-venture et de partenariat industriel pourront trouver des interlocuteurs et des industriels européens et méditerranéens pour piloter leurs projets de développement économique. **A. A.**

FONCTIONNAIRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Enfin, le statut particulier !

PAR RAYAN NASSIM

Le décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales ainsi que celui relatif au régime indemnitaire viennent d'être signés par le Premier ministre, indique, mardi, un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

L'élaboration de ce statut particulier a pris en compte le nouveau contexte qui résulte du processus global de réforme dans le secteur de la fonction publique ainsi que la réforme des collectivités terri-

toriales engagées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, notamment à travers les nouveaux codes communal et de wilaya, précise-t-on de même source.

Il réorganise complètement les ressources humaines des collectivités territoriales en se basant sur la valorisation des compétences et leur adaptation aux missions de service public des collectivités.

En outre, il corrige l'ensemble des dysfonctionnements actuels subis par les agents des collectivités territoriales.

Le ministère souligne dans son com-

munié que ce statut particulier et le régime indemnitaire y afférent s'inscrivent dans une dynamique de modernisation de la gestion des collectivités territoriales et permettra, sans aucun doute, de rénover la gestion des ressources humaines pour faire de celle-ci le levier des dynamiques de développement local.

L'application de ces dispositifs induira aussi "une augmentation appréciable du revenu des fonctionnaires des collectivités territoriales et permettra l'amélioration de leurs conditions et niveau de vie".

Avec ce statut, le ministère de

l'Intérieur parachève l'ensemble des dispositifs statutaires concernant le secteur, à savoir le statut des personnels de la Sécurité nationale, le statut des personnels de la Protection civile, le statut des fonctionnaires des transmissions nationales et le statut des fonctionnaires des collectivités territoriales qui prennent, globalement, en charge 600.000 fonctionnaires de l'Etat.

R. N.

PRÊTS DESTINÉS À LA LOCATION D'ESPACES D'ACTIVITÉ

670 demandes validées en 6 mois

Quelque 670 demandes émises par de jeunes promoteurs pour l'obtention de prêts non rémunérés destinés à louer des locaux pour la création de leurs microentreprises dans le cadre du dispositif CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) ont été validées durant la période du 6 mars au 31 août 2011, a indiqué, hier, cette agence. «Au total, 670 demandes de

prêts non rémunérés de jeunes promoteurs ont été validées de mars à août 2011 par le comité de sélection, de validation et de financement des projets dans le cadre du dispositif CNAC pour la location de locaux destinés à la création de microentreprises, dans le cadre de ce dispositif", a affirmé le DG de la CNAC, M. Ahmed Chaouki Taleb dans un entretien accordé à

l'APS. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des décisions du conseil des ministres du 22 février 2011 relatives à la promotion de l'emploi, notamment au profit des jeunes promoteurs diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels qui ont choisi d'investir dans les métiers dans le cadre du dispositif d'emploi créateurs d'activités.

Y figure aussi l'octroi, si nécessaire, d'un prêt non rémunéré supplémentaire sans intérêt de 500.000 DA pour la location du local destiné à l'activité professionnelle. Par ailleurs, 38 autres dossiers de jeunes chômeurs promoteurs déposés au niveau des structures de la CNAC ont été validés par le même comité durant cette période afin de les faire bénéficier de véhicules ateliers dans le cadre de la création d'activités professionnelles, a-t-il affirmé. Parmi les décisions du Conseil des ministres, figure l'octroi d'un prêt sans intérêt d'une valeur de 500.000 DA aux jeunes diplômés du secteur de la formation dans les spécialités liées aux métiers manuels tels la plomberie, la ferronnerie, la mécanique, l'électricité automobile et de bâtiment.

Ce prêt est accordé pour l'acquisition d'un véhicule aménagé en atelier de travail dûment équipé dans le cadre de l'activité professionnelle exercée par le diplômé.

I. A.

TRAMWAY DE CONSTANTINE

Les premières rames réceptionnées

Les quatre premières rames destinées au tramway de Constantine sont arrivées, mercredi au port d'Alger, en provenance du port de Barcelone à bord du navire battant pavillon national *Teleghma*.

Le transport des autres rames se fera à raison de deux rames par mois sur une période de six mois, en vertu du contrat conclu entre l'Entreprise nationale de transport maritime (CNAN) et une entreprise française, a appris l'APS auprès de Nashco, filiale du groupe Cnan.

D'une longueur de 40 mètres chacune, ces rames de couleur verte et blanche, ont été débarquées dans de "très bonnes conditions", a indiqué M.Abdelaziz Guerrah, directeur de la manutention au port d'Alger.

«Le port de la capitale est le premier port d'Algérie spécialisé dans les courriers lourds et spéciaux», a précisé le directeur du port d'Alger, M.Abdelaziz Ghetta.

Il s'agit, notamment, des rames du train de la banlieue, des rames du tramway d'Alger et des équipements et des rames du métro d'Alger, a-t-il encore précisé.

Le tramway de Constantine, actuellement en chantier, a été confié à l'entreprise italienne Pizzarotti pour un montant de 308 millions d'euros.

Ce projet qui va offrir un nouveau moyen de locomotion "viable et fiable" pour la ville des Ponts suspendus, sera mis en circulation d'ici à fin 2012, selon les responsables locaux.

R. N.

AFIN DE PARTICIPER
AUX ASSEMBLÉES ANNUELLES
DU FMI ET DE LA BM

Djoudi aujourd'hui à Washington

Le ministre des Finances, M.Karim Djoudi, prendra part à partir d'aujourd'hui jusqu'au 26 septembre courant à Washington aux réunions des assemblées annuelles d'automne du groupe de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), indique, hier, un communiqué du ministère.

M. Djoudi, gouverneur de l'Algérie auprès du groupe de la BM, participera, également, à la réunion intergouvernementale pour les questions monétaires internationales et le développement du Groupe des 24 (G-24), ainsi qu'à la réunion du Comité de développement de la BM, ajoute le communiqué.

«Les questions d'actualité liées à la croissance, l'emploi et aux changements climatiques seront au cœur des préoccupations de ces assemblées», indique-t-on de même source. S'inscrivent, également, à l'agenda de ces réunions "des rencontres des Gouverneurs arabes et africains avec le président de la BM, Robert Zoellick, et la directrice du FMI, Mme Christine Lagarde", ajoute-t-on.

En outre, le ministre des Finances rencontrera, au cours de son séjour à Washington, certains de ses homologues ainsi que des responsables des institutions financières internationales et régionales.

I. A.

MÉDITERRANÉE, OBSERVATOIRE ANIMA/MIPO

L'Algérie bien notée au premier semestre 2011

“Les effets des soulèvements démocratiques et des transitions en cours sont perceptibles sur la tendance des IDE et des partenariats qui s'établissent au sud de la Méditerranée au premier semestre 2011”, selon l'observatoire Anima-Mipo qui vient de dresser le bilan des annonces d'investissements et de partenariats dans la région méditerranéenne pour les six premiers mois de l'année en cours.

PAR AMAR AOUIMER

Cette institution estime que *“la chute des projets annoncés est importante en Tunisie, Egypte, Libye, Syrie, Liban et Jordanie, qui reviennent à des niveaux connus au premier semestre 2009, au début de la récession internationale. La situation reste en revanche globalement stable en Algérie qui se porte ainsi mieux, tandis que l'activité repart à la hausse au Maroc, et tandis que la Turquie et Israël creusent encore l'écart avec les autres pays de la région, selon l'observatoire spécialisé dans les analyses des économies méditerranéennes”*. Selon cet organisme d'analyse et de surveillance de l'évolution des économies des pays du Bassin méditerranéen, il existe une baisse des annonces des investissements dans la région.

Après une année 2010 de reprise de l'investissement direct étranger (IDE) en Méditerranée, les intentions d'investissement connaissent sans surprise un nouveau ralentissement au premier semestre 2011 (S1 2011). D'après l'Observatoire ANIMA-MIPO des annonces d'investissement et de partenariat en Méditerranée, soutenu par le projet Invest in Med, le nombre d'annonces de projets d'IDE dans les pays MED diminue de 23% par rapport au rythme 2010, avec 322 projets détectés au cours des six premiers mois 2011, contre 838 au total en 2010, et 430 au S1 2010. *“La baisse est légèrement moins marquée en termes de montants d'IDE annoncés : 15,2 milliards d'euros annoncés contre 38 au total pour 2010, et 14,5 milliards au S1 2010”* soulignent les experts économistes.

Ils ajoutent que *“les projets de partenariats d'entreprises connaissent un déclin encore plus net : 38% avec 159 projets détectés au premier semestre 2011 contre 255 au S1 2010 (et 513 pour tout l'année 2010). Comme on pouvait s'y attendre, la Tunisie et l'Egypte connaissent des baisses sévères du nombre d'annonces d'IDE au premier semestre 2011 : environ -40%”*. Ils précisent que *“les montants annoncés ne diminuent cependant pas en Tunisie grâce aux investisseurs du secteur des hydrocarbures qui continuent d'affluer, comme l'Autrichien OMV, le Britannique BG et l'Italien ENI. Les derniers chiffres publiés par l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur « FIPA-Tunisie » montrent toutefois que la situation tend à s'améliorer au mois de juillet 2011. En Egypte, après plusieurs mois de quasi-gel des annonces d'IDE, un*



début d'embellie semble également à l'ordre du jour : 10 projets d'annonces d'IDE ont été détectés pour le seul mois de juin 2011.

Anima-Mipo estime que le climat politique conditionne le flux des investissements. *“Sans surprise non plus, aucun projet d'IDE n'a en revanche été détecté en Libye depuis mi-janvier 2011 avec la prise de participation de la Qatar National Bank (QNB) dans la banque libyenne du commerce et du développement. En Syrie, où les vagues de répression se poursuivent depuis le début de la contestation mi-mars 2011, la situation est analogue : baisse d'environ 80% des annonces d'IDE en nombre de projets comme en montants au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010”* poursuivent les analystes. Ils poursuivent : *“Le contexte politique régional pèse par ailleurs lourdement sur l'attractivité de la Jordanie et du Liban. En Jordanie, où le gouvernement a été limogé en février après des manifestations appelant aux réformes, les IDE baissent d'environ 60%, tandis qu'au Liban ils diminuent de 40%.*

Ces six pays connaissent également une chute du nombre de partenariats supérieure à 50%. Elle constitue un signal sans appel de l'impact des révolutions et des troubles politiques qui secouent les pays arabes méditerranéens. C'est en effet le premier recul dans l'évolution des partenariats constaté par l'observatoire ANIMA-MIPO depuis 2003, alors que les partenariats avaient chaque année séduit un nombre grandissant d'investisseurs étrangers dans la région, même au plus fort de la crise économique, en 2008 et 2009”.

Stabilité des annonces d'investissement en Algérie

“En Algérie, les annonces d'investissements sont stables en nombre de projets après le très médiocre bilan 2010, même si elles augmentent en montants grâce au méga-projet de parc urbain de l'Emirati EHC, qui reçoit finalement le feu vert gouvernemental, et aux nouveaux investissements du géant de l'acier ArcelorMittal

dans le complexe d'El Hadjar. La situation s'améliore cependant côté partenariats, avec 11 projets détectés en 6 mois, autant que pour toute l'année 2010” soutiennent les experts. Par contre, cette institution démontre que *“le Maroc se démarque des autres pays du Maghreb et du Machreq en enregistrant la seule hausse significative du nombre de projets d'IDE au premier semestre 2011 (+23% par rapport au S1 2010). Le pays conserve la confiance des investisseurs et se place juste derrière la Turquie et Israël en nombre de projet détectés, confirmant ainsi la dynamique plutôt encourageante enregistrée en 2010. Les montants restent néanmoins toujours nettement en deçà des niveaux d'avant-crise, avec tout juste 500 millions d'euros annoncés entre le 1er janvier et le 30 juin 2011”*.

Concernant la Turquie, les experts économistes indiquent que *“ce pays conserve pour sa part la tête du palmarès des pays MED, avec 79 projets détectés et 5 milliards d'euros annoncés. Le pays accuse toutefois une baisse de 30% du nombre de partenariats, et la dynamique de hausse des intentions d'investissements est probablement freinée par la situation régionale et les craintes de ralentissement économique mondial”*.

L'Observatoire ajoute que *“la Turquie attire malgré tout près 30% des montants annoncés dans la région MED au premier semestre 2011, un record absolu depuis la création de l'observatoire Anima-Mipo. L'implication des investisseurs étrangers dans les mois à venir constituera un signal fort de la confiance accordée par la communauté internationale aux transformations politiques en cours dans les pays MED”*.

Ce pays émergent continue d'attirer et de mobiliser les investissements tout en perçant sur le plan international sachant que la Turquie est présente dans de nombreux pays de la Méditerranée, notamment en Algérie où elle est active avec plus de 150 entreprises spécialisées principalement dans la construction et le bâtiment.

A. A.

SONELGAZ-MEDGRID

Faire fructifier les opportunités de partenariat

Une délégation de Medgrid, conduite par son vice-président Jean Kowal, a été reçue le 13 septembre dernier au siège de Sonelgaz à Alger dans le cadre de la coopération et des échanges économiques entre les deux groupes. Cette rencontre avait pour objet, selon une source proche de la direction de Sonelgaz, la présentation de Medgrid et l'examen des possibilités de coopération et de collaboration qui pourraient être mises en place entre les deux sociétés. Les opportunités de partenariat dans le domaine de l'échange et de la production de l'électricité ont été ainsi examinées entre le groupe Sonelgaz et la société Medgrid à Alger. Lors de cette rencontre, *“Sonelgaz a présenté le programme national des énergies renouvelables, les projets d'interconnexion avec l'Europe et les conditions de leur mise en œuvre notamment pour l'exportation de l'énergie solaire vers l'Europe”*. Elle a également fait part de l'état d'avancement du projet de création d'une association des transports de l'électricité méditerranéens (Metso), et salué la création de cette association qui sera, selon le communiqué, *“d'un apport très important pour structurer les rapports entre les réseaux du nord et du sud de la Méditerranée”*. Pour leur part, les représentants de la société Medgrid, qui active dans les métiers de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ont présenté leur conception d'un partenariat avec Sonelgaz.

A l'issue de la réunion, *“les deux parties ont relevé que les étapes à réaliser pour rendre irréversible le développement des énergies renouvelables sont encore complexes et exigent de la volonté et de l'imagination pour lever les contraintes”*.

Les représentants de Medgrid, l'ex-Transreen, ont également relevé la justesse des préalables qui, selon les représentants de Sonelgaz, doivent être réunis pour lever les obstacles à la création d'un marché des énergies renouvelables entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. De son côté, Sonelgaz a indiqué qu'elle ne voyait pas d'inconvénients à collaborer avec Medgrid sur la base d'une convention visant la réalisation conjointe d'études liées à des axes spécifiques dans les énergies renouvelables ainsi que pour promouvoir des échanges d'expertise.

Les objectifs de Medgrid lancés en 2010, auparavant Transgreen, visent la production de 20 gigawatts d'électricité à partir d'énergies renouvelables (solaire notamment) dans le bassin méditerranéen, et dont 5 GW devraient être exportés vers l'Europe.

A. A.

JIJEL

Des ouvrages de travaux publics à "peaufiner"

De nouveaux ouvrages de travaux publics, récemment ouverts à la circulation, "gagneraient à être peaufinés pour une meilleure fonctionnalité au profit des usagers de la route", a indiqué la wilaya. C'est le cas de la route dite d'évitement sud de la ville, ouverte provisoirement au trafic sur 14,5 km en août dernier, qui nécessite une "redynamisation" des travaux en vue de sa réception définitive. Cet axe routier déjà fréquenté par les véhicules lourds et légers s'est révélé une "bouffée d'oxygène" dans la mesure où il contribue à alléger le trafic routier de et vers Jijel, notamment en période estivale marquée par un afflux de vacanciers. Les travaux non encore achevés concernent également les bretelles de raccordement à Kissir, à proximité du barrage hydraulique éponyme, le parachèvement du pont vers la localité de Beni-Ahmed et du rond-point de Harrathène, ainsi que le revêtement en béton bitumineux du tronçon routier situé entre l'échangeur de Mkasseb et la RN 77, selon la même source. Lors d'une récente visite d'inspection, effectuée en compagnie des responsables des Travaux publics et de la Société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), le wali avait sommé les différentes entreprises d'achever les travaux conformément au cahier des charges. S'agissant des ouvrages de Bazoul, pour le passage du train, d'Iradjana et de Belghimouze, dont les travaux ont repris après le règlement des problèmes techniques et la levée des différentes contraintes, le chef de l'exécutif de la wilaya a estimé qu'il était nécessaire de réaliser les projets "sans interrompre le trafic" sur ces tronçons routiers. Les services de la wilaya ont également fait savoir que les travaux de réalisation d'un nouvel ouvrage "d'envergnure" enjambant oued Nil seront confiés "incessamment" à une entreprise spécialisée.

M'SILA

Enveloppe pour l'entretien des espaces verts

Une enveloppe de 20 millions de dinars a été puisée du budget complémentaire de la wilaya de M'sila, au titre de l'exercice 2011, pour des opérations d'entretien des espaces verts dans les différentes communes du Hodna, a indiqué le directeur de l'administration locale (DAL). Cette enveloppe financière est répartie sur les communes du chef-lieu de wilaya, de Sidi Aïssa, Aïn Lahdjel, Magra et des autres centres urbains de la wilaya qui disposent d'espaces verts "à gérer et surtout à protéger, compte tenu des empiètements enregistrés ces dernières années sur nombre de lots non constructibles". Le même responsable a affirmé que l'entretien des espaces verts est envisagé dans l'ensemble des cités composées de logements sociaux, dans les quartiers administratifs et dans le voisinage des infrastructures publiques. La Conservation des forêts participera à la concrétisation de cette opération en apportant son concours pour le choix des plants adaptés au climat de la région et apporter plus de verdure dans les paysages urbains de la wilaya.

APS

TIZI-OUZOU, FERME AQUACOLE D'AZEFFOUN

Production de de 57,32 tonnes de poissons

La ferme aquacole de M'lata, dans la commune d'Azeffoun (Tizi-Ouzou), spécialisée dans l'élevage du loup de mer et de la daurade, a produit durant le premier semestre de l'année en cours 57,32 tonnes de poissons, selon des statistiques de la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

PAR BOUZIANE MEHDI

Sur les 24 cages flottantes de cette ferme aquacole, 23 ont été remplies d'alevins, a indiqué la même Direction locale, précisant que durant ce semestre, la ferme a importé 600.000 alevins de loup de mer et 1.800.000 alevins de daurade. Les prévisions de production annuelle de cette ferme sont de 1.200 tonnes de poissons (daurade et loup de mer) et de 15 millions d'alevins. Selon l'APS, outre la satisfaction des besoins de la ferme en alevins, elle sera en mesure de dégager un excédent de sept millions d'alevins pour doter d'autres structures d'élevage dans la wilaya ou à travers le pays. Deux autres fermes ont été inscrites au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'encourager le secteur de l'aquaculture et de



préservier la réserve de biomasse marine. Elles seront implantées au niveau de Sidi Khaled, dans la commune d'Iflissen (daïra de Tizirt), informe la Direction de la pêche. Il s'agit d'une ferme piscicole pour l'élevage du loup de mer et de la daurade pour une production annuelle prévisionnelle de 200 tonnes et d'une autre conchylicole, pour l'élevage de moules et dont la production est estimée à 50 tonnes par an, précise la même Direction à l'APS, ajou-

tant que ces deux projets sont en cours d'étude. D'une capacité de production annuelle de 200 tonnes, une autre ferme conchylicole est en cours de création au niveau du "petit port" de Tizirt, informe la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

B. M.

BOUMERDES, UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGUERRA

Plus de 6.300 nouveaux étudiants inscrits

Plus de 6.300 nouveaux étudiants, sur un total de 6.521 affectations, ont été inscrits, cette année, dans les différentes filières dispensées par l'université M'Hamed-Bougerra de Boumerdes, a annoncé le rectorat.

Ces nouvelles inscriptions, représentant un taux de 96% des affectations, se répartissent par domaines, à concurrence de 631 inscrits en sciences et technologie, 839 pour les sciences de la nature et de la vie, 867 pour les sciences économiques de gestion et commerciales, 782 pour les

hydrocarbures et chimie et autres. Il est fait part d'une "nette prépondérance" des filières techniques et scientifiques par rapport aux lettres et sciences humaines et même par rapport aux sciences juridiques et sciences politiques qui ne compte que 354 inscrits, contre 367 pour langue et littérature arabe, et 268 pour les lettres et langues étrangères. Les épreuves du concours du magister sont prévues pour le 17 octobre prochain et concernent 80 postes pédagogiques à pourvoir. Le rectorat de l'université de Boumerdes tient, par

ailleurs, à assurer, que tous les examens de synthèse se déroulent actuellement dans de "bonnes conditions" et que rien ne déroge au planning établi à cet effet.

Dans le domaine de l'encadrement pédagogique, les statistiques de la même source font état d'un effectif de 1.345 enseignants et un ratio d'un enseignant pour 20,4 étudiants.

Plus de 4.000 nouveaux diplômés sont sortis, cette année, de l'université de Boumerdes, signale-t-on enfin.

APS

MEDEA, LIGNE FERROVIAIRE TISSEMSILT-BOUGHEZOU

Coup d'envoi des travaux de réalisation

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul a été donné, samedi dernier, par le ministre des Transports qui, accompagné de MM. Cherif Rahmani et Moussa Benhamadi, respectivement ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC), a souligné sur place le caractère vital de ce projet structurant et son impact futur sur le développement des régions des Hauts-Plateaux. «Le projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul, un des maillons de la rocade ferroviaire des Hauts-

Plateaux sera d'un apport non négligeable à l'essor économique de nombreuses localités de la région», a estimé le ministre ajoutant que «cette ligne s'intègre dans le plan d'aménagement global de la nouvelle ville de Boughezoul». Les travaux de réalisation de la ligne Tissemsilt-Boughezoul, d'un linéaire de 139 km, prendront fin en décembre 2014, selon les prévisions de l'Agence nationale d'études et du suivi des réalisations et des investissements ferroviaires (ANESRIF). Deux autres tronçons de la rocade ferroviaire des Hauts-Plateaux, en l'occurrence M'sila-Boughezoul et Tissemsilt-Tiaret sont également en cours de réalisation, d'après le ministre qui a fait

état de la programmation d'une série de projets de dessertes entre certaines grandes villes situées dans la région des Hauts-Plateaux. Le ministre des Transports a fait part également de l'élaboration d'un ambitieux programme de modernisation et d'extension du réseau ferroviaire national, s'articulant sur six grands axes qui devront permettre de réaliser, à l'échéance 2015, 10.600 km de réseaux supplémentaires. Il s'agit des axes Est-Ouest, des Hauts-Plateaux, l'axe Sidi Bel Abbès-Béchar, Annaba-Tougourt, Batna-Hassi Messaoud et, enfin, khemis Miliana-Ouargla-Hassi Messaoud.

APS

BATNA, BIJOU TRADITIONNEL

Projet de réalisation d'un centre technique

En visite d'inspection dans les Aurès, le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Smaïl Mimoun, a annoncé qu'un centre technique du bijou traditionnel est en projet à Batna.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cet établissement sera destiné à répondre aux besoins de cette région connue pour sa fine bijouterie en argent et ses traditions bien ancrées dans ce domaine, selon l'APS.

Dans la commune de Ghassira, sur le site des "balcons" de Ghoufi, le ministre, qui a visité une exposition des produits de l'artisanat local, notamment le travail de l'argile, du bois et des poils de chèvre, a appelé les artisans locaux à faire la promotion du bijou en argent de la région et à le faire connaître aux touristes algériens et étrangers.

Quant aux responsables locaux du secteur, le ministre les a appelés à encourager les artisans de la région et à les informer des facilités et des aides accordées par l'Etat, en faveur des métiers traditionnels.

Sur place, M. Mimoun a suivi un exposé sur les célèbres gorges de Ghoufi, exploitées et aménagées pour les activités touristiques depuis 1900, sur les Kalaa des Aït Mimoune, Aït Mansour et Aït Yahia dont la fondation remonte aux temps les plus reculés de l'histoire du Maghreb central, ainsi que sur l'architecture typique "uniquement comparable à des sites visibles en Tunisie (Sud) et au Maroc", a expliqué un archéologue, Ali Guerbabi.



Au cours d'un entretien à bâtons rompus avec les artisans de cette région, le ministre a pris connaissance de leurs préoccupations, en particulier celles relatives à la conservation des anciennes habitations, de plus en plus menacées par la patine du temps, ainsi qu'à la protection du site, inclus dans une zone d'extension touristique (ZET), souligne l'APS.

La délégation ministérielle a également visité les vestiges de la ville romaine de Timgad, fondée en l'an 100 par l'empereur Trajan. Une ville riche en mosaïques, en inscriptions, en statues et autres objets antiques de grande valeur historique et archéologique.

Après avoir visité les musées de Timgad et de Tazoult (ex-Lambèse), le ministre s'est rendu dans des agences de

tourisme et de voyage, à Batna, ainsi qu'au centre d'information et d'orientation touristique, situé à la nouvelle cité administrative, déclarant à cette occasion qu'il "devient nécessaire de développer le tourisme d'accueil, car les infrastructures dans ce domaine restent faibles, par rapport aux potentialités disponibles". A ce propos, le ministre a ajouté que des "mesures nouvelles" ont été prises pour encourager les investisseurs à occuper ces créneaux, regrettant la faiblesse des capacités d'accueil qui constitue le handicap du secteur du tourisme dans la wilaya de Batna. Le ministre a achevé sa visite sur le site du mausolée numide d'Imedghassen, dans la commune de Boumia, non loin d'El Madher.

B. M.

ORAN, LA NOUVELLE AÉROGARE DE L'AÉROPORT D'ES-SENIA

Capacité annuelle de 2 millions de passagers



La nouvelle aérogare internationale de l'aéroport d'es-Senia d'Oran, en cours d'étude, aura une capacité de traitement annuelle de deux (2) millions de voyageurs, ont annoncé les responsables de l'entreprise française chargée de cette étude.

Cette nouvelle aérogare, qui rentre dans le cadre du projet d'extension de l'aéroport d'Oran, s'étalera sur une superficie de 31.000 mètres carrés et aura une capacité

actuelle de l'aéroport d'Es-Senia est de 800.000 passagers. Cette infrastructure sera, selon les explications fournies par le responsable d'"Egis-avia", à la pointe des performances environnementales, entre autres, la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets. Le projet d'extension de l'aéroport international d'Es-Senia consiste aussi en la réhabilitation de l'ancienne aérogare internationale qui devra servir les

lignes domestiques et les lignes charters. La première estimation du projet a été de l'ordre de 135 millions d'Euros.

Le réaménagement se basera, essentiellement, sur une meilleure exploitation de l'espace existant et l'amélioration de l'environnement. Outre les infrastructures de base qui y sont prévues, la structure sera dotée de l'ensemble des équipements d'accompagnement dignes d'un aéroport d'une ville métropolitaine.

La concrétisation de ce projet "s'adaptera aux exigences de modernisation du transport aérien de voyageurs au niveau du deuxième pôle de navigation aérienne en Algérie, en adéquation avec la croissance du trafic aérien international à l'aéroport international d'Es-Senia", a souligné M. Rognone.

D'autre part, une extension des travaux du Tramway d'Oran vers la nouvelle aérogare internationale de l'aéroport d'Es-Senia, est prévue dans le cadre du projet de réalisation de cette nouvelle infrastructure, afin de faciliter le transport des passagers en provenance et à destination de l'aéroport.

APS

GUELMA

16.000 inscrits en classes d'alphabétisation

16.000 apprenants rejoindront dès octobre prochain les classes d'alphabétisation à Guelma, a indiqué le responsable de l'antenne de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Ce chiffre inclut 9.000 personnes nouvellement inscrites à travers les 34 communes de la wilaya, a précisé le même responsable, ajoutant qu'en plus des classes d'alphabétisation ouvertes dans les écoles, les centres culturels, les maisons de jeunes et les mosquées, il a été décidé l'ouverture "pour la 1ère fois" de classes à la maison de l'enfance assistée d'Héliopolis qui accueillera 20 élèves.

L'ouverture de classes d'alphabétisation dans les maisons de rééducation a également connu un grand succès, conduisant à un renforcement des ces classes dans les établissements pénitentiaires de Bouchegouf et d'Oued Zenati.

Au plan de l'encadrement pédagogique, l'antenne de Guelma de l'ONAEA a bénéficié de 245 postes dans le cadre des contrats de pré-emploi, ainsi que de 157 contractuels. Près de 3.000 personnes des deux sexes ont été libérées, l'année dernière, de l'analphabétisme dans la wilaya de Guelma.

MOSTAGANEM

Cantines scolaires pour 85.000 écoliers

85.000 élèves de la wilaya de Mostaganem bénéficieront cette année scolaire (2011-2012) des cantines scolaires, selon la Direction de wilaya de l'Education.

Ces cantines scolaires entreront en service à partir de cette semaine puisque tous les établissements scolaires concernés ont enregistré des travaux d'aménagement de salles réservées à cet effet. Les listes nominatives des élèves concernés par cette opération ont été déjà arrêtées. A signaler que 384 établissements scolaires du primaire, sur un total de 418, sont dotés de réfectoires ou salles reconverties en cantines, précise la même source ajoutant qu'un programme de réalisation d'un quota considérable de cantines scolaires a été établi dans le cadre du programme quinquennal en cours, notamment en milieu rural et dans les zones éloignées.

Le secteur de l'Education de la wilaya de Mostaganem compte cinq internats en cycle moyen, 25 en demi-pensionnat et sept internats dont quatre exploitées en secondaire, selon la même Direction.

OUM EL-BOUAGHI

Campagne labours-semailles

Une superficie de 214.385 hectares sera traitée à Oum El-Bouaghi dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2011-2012, a indiqué un cadre de la Direction des services agricoles (DSA).

Le responsable de la production végétale à la DSA a précisé à cet égard que la surface à semer représente 2.000 hectares de plus par rapport à la saison dernière où une production céréalière de 2,5 millions de quintaux avait été obtenue.

La campagne labours-semailles, pour laquelle les services de l'agriculture ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, débutera au début du mois d'octobre.

APS

AFGHANISTAN

L'ancien président Rabbani tué dans un attentat

L'ancien président afghan Burhanuddin Rabbani, président du Conseil de la paix de l'Afghanistan, a été tué mardi dernier dans une attaque visant son domicile dans le centre de Kaboul, ont rapporté les médias locaux. L'ancien président était chargé de négocier la paix avec les rebelles talibans qui, chassés du pouvoir fin 2001, mènent une sanglante insurrection en Afghanistan, ont multiplié récemment les attaques contre des personnalités liées au pouvoir afghan ou contre des sites sensibles. Un député somalien a été tué par des tirs d'inconnus armés dans la région autoproclamée autonome du Puntland, dans le nord de la Somalie, ont indiqué des sources officielles. Abdurahman Ahmed Haji a été abattu devant son domicile mardi soir, dans la ville de Galkayo, à la frontière entre le Puntland et la région de Galmudug, ont précisé des responsables somaliens chargés des questions de sécurité. "Quand il entra dans sa maison, deux hommes se sont approchés de sa voiture et ont ouvert le feu sur lui", avant de prendre la fuite, a ajouté l'un des responsables, Mohamed Jama. Abdurahman Ahmed Haji a été conduit à l'hôpital, où il est décédé des suites de ses blessures graves, a indiqué pour sa part Abdiwahab Dhamuke, un député proche de la victime. La ville de Galkayo a récemment été le théâtre d'affrontements entre groupes politiques et clans rivaux. Au début du mois, au moins 21 personnes ont notamment été tuées dans la région.

SOMALIE

Un député tué dans la région du Puntland

Un député somalien a été tué par des tirs d'inconnus armés dans la région autoproclamée autonome du Puntland, dans le nord de la Somalie, ont indiqué des sources officielles.

Abdurahman Ahmed Haji a été abattu devant son domicile mardi soir, dans la ville de Galkayo, à la frontière entre le Puntland et la région de Galmudug, ont précisé des responsables somaliens chargés des questions de sécurité. "Quand il entra dans sa maison, deux hommes se sont approchés de sa voiture et ont ouvert le feu sur lui", avant de prendre la fuite, a ajouté l'un des responsables, Mohamed Jama.

Abdurahman Ahmed Haji a été conduit à l'hôpital, où il est décédé des suites de ses blessures graves, a indiqué pour sa part Abdiwahab Dhamuke, un député proche de la victime. La ville de Galkayo a récemment été le théâtre d'affrontements entre groupes politiques et clans rivaux. Au début du mois, au moins 21 personnes ont notamment été tuées dans la région.

LIBYE

Un gouvernement de transition d'ici à 10 jours

Le numéro 2 du Conseil national de transition (CNT) en Libye Mahmoud Jibril a annoncé mardi à New York la formation d'un gouvernement "dans une semaine à dix jours maximum". Les ministres pourraient être choisis tant à l'ouest qu'à l'est du pays, a-t-il précisé lors d'une intervention à New York devant les ministres des Affaires étrangères du G8, en marge de l'assemblée générale de l'Onu. L'annonce d'un gouvernement de transition en Libye était attendue dimanche, mais avait été reportée. Présentant les tractations en cours, M. Jibril avait alors évoqué un accord sur l'attribution de "nombreux portefeuilles". Il avait également indiqué que des femmes et des jeunes auraient la priorité pour des postes de vice-ministres. Le CNT a annoncé le 2 septembre qu'il comptait diriger le pays jusqu'à l'élection dans huit mois d'une Assemblée constituante, avant des élections générales un an plus tard.

APS

YEMEN

Les manifestants prêts au martyre

Sur fond de hurlements de sirènes d'ambulances et de crépitements des armes, des haut-parleurs crachent des chants révolutionnaires pour donner du courage à une foule de manifestants yéménites anti-gouvernementaux prêts à mourir pour leur cause.

« **A** dieu mes amis, je serai bientôt martyr », crie un homme en fendant une foule de manifestants scandant « Dieu est grand! Liberté! » et brandissant des symboles de paix.

Sur la Place du Changement de la capitale, où plusieurs milliers de personnes campent depuis huit mois pour réclamer le départ du président Ali Abdallah Saleh, les manifestants affirment être prêts à donner leur vie pour ne pas laisser mourir le mouvement lancé en mars rapporte l'agence Reuters.

Avec cette nouvelle stratégie, les militants espèrent mettre fin à l'impasse politique dans laquelle est plongé le pays et accélérer la chute des caciques du régime alors que le mouvement de contestation a montré ces dernières semaines des signes d'essoufflement.

L'intervention de l'armée dimanche, la plus sanglante depuis le début du mouvement de contestation en mars, a fait plusieurs dizaines de victimes dans les rangs de manifestants en trois jours.

Les violences ont éclaté alors que les manifestants tentaient d'étendre leur campement dans la ville et ont rapidement dégénéré en violents affrontements entre les forces de l'opposition et les troupes loyalistes.

Cette nouvelle vague de violence pourrait porter un coup au plan de sortie de crise et aux pourparlers engagés entre les mouvements de l'opposition et le parti au pouvoir. "Nous n'avons pas peur. La mort vaut mieux que l'humiliation", lance Abdelrahman Mawthaf, un avocat, dont



les propos déclenchent aussitôt une salve d'applaudissements. "Si Dieu le veut, nous reviendrons en martyrs", lui répond un manifestant.

Défendre l'honneur

Les manifestants de la place du Changement réclament davantage de démocratie et dénoncent la corruption des dirigeants dans un pays où 40% de la population du Yémen vit avec moins de deux dollars par jour et un tiers souffre de malnutrition. Le chômage touche 35% des Yéménites.

"Avant, nous allions droit dans le mur. On étudie pendant des années et il n'y a pas de travail. Dans les villages, les familles n'ont pas d'eau", explique un étudiant Rami, 23 ans. "On n'a pas grand chose à perdre quand on n'a pas d'avenir."

Surfant sur cette "vague du martyre", les organisateurs du mouvement, n'hésitent pas à houspiller les manifestants qui restent à l'abri de leurs tentes.

Alors que retentissent des explosions dans des quartiers proches du campement, les militants sont nombreux à passer leur journée à mâcher des feuilles de qat, un

narcotique ancestral au Yémen.

"Allez tout le monde se bouge. Allez défendre l'honneur des martyrs. Où sont les hommes libres ? Nos femmes ont plus d'honneur que vous", lance un organisateur en sillonnant les allées du campement.

Les femmes, justement, font du "tente-à-tente" pour encourager les hommes à se joindre aux manifestants et à participer aux affrontements avec les forces de l'ordre.

"Nous avons toujours su que le régime était prêt à tuer, mais cela n'a pas entravé nos plans. Que notre sang coule jusqu'à ce que le monde prenne conscience que les Yéménites veulent la liberté", déclare Manea al Mattari, une jeune manifestante selon Reuters.

Les organisations de jeunes manifestants affirment qu'elles continueront à manifester jusqu'au départ de l'élite politique, y compris au sein de certains groupes d'opposition, comme le parti islamique d'Islah.

Dans une mosquée transformée en hôpital de fortune, les corps mutilés des victimes reposent sur des couvertures, les mains repliées sur la poitrine.

SANAA

Le vice-président yéménite appelle à un cessez-le-feu

Le vice-président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a appelé mardi à un cessez-le-feu dans les accrochages entre forces de la Garde républicaine et manifestants dans la capitale yéménite.

Des accrochages ont éclaté mardi lors d'une manifestation dans la capitale yéménite Sanaa où deux protestataires ont été tués et une dizaine d'autres blessés dans des tirs des forces de la Garde républicaine sur la place du Changement, épicerie de la contestation du régime, ont rapporté des agences de presse.

"Le vice-président a donné de strictes directives pour un cessez-le-feu rapide", a déclaré une source au ministère de la

Défense, ajoutant que les forces gouvernementales avaient respecté ces directives. En soirée, la situation était calme dans la capitale après des combats entre partisans et opposants du président Ali Abdallah

Saleh qui ont coûté la vie à 23 personnes mardi, après 27 morts lundi et 26 morts dimanche notamment dans la répression des manifestations réclamant le départ du président Ali Abdallah Saleh

AMSTERDAM

Explosion au palais de justice

Une explosion a endommagé le palais de justice d'Amsterdam, a annoncé mercredi la police néerlandaise qui tentait d'en déterminer l'origine. Personne n'a été blessé mais plusieurs étages d'une des tours du palais de justice ont été touchés par la déflagration, qui s'est produite

vers 2h30 du matin (00h30 GMT). Des images de télévision montraient des ouvriers nettoyant des bris de glace. D'après la chaîne NOS, un projectile en feu a été lancé contre le bâtiment et touché la cage d'escalier.

AP

Maaloul :
«Personne ne peut nous battre en Afrique»

Page 14

VOLLEYBALL, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Tanger

Page 12



FOOTBALL- LIGUE 1 (MISE À JOUR)
Le MC Alger s'impose devant l'ES Sétif (1-0)

Page 13

● PÊCHE SPORTIVE

L'Algérie qualifiée au Mondial 2012

● CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA

L'Algérie à la 46^e place, l'Espagne reprend la tête

Page 13



FOOTBALL-AFRIQUE-MONDIAL 2014

La CAF signe un contrat pour la centralisation des droits TV

La Confédération africaine de football (CAF) a conclu avec la compagnie B4, associée à la société française Lagardère Sport et son démembrement Sportfive, un contrat pour la centralisation des Droits TV et marketing des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, zone Afrique, a annoncé mardi l'instance dirigeante du football africain.

Page 13

VOLLEYBALL, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Tanger

La sélection algérienne de volley-ball messieurs se trouve depuis lundi à Tanger (nord du Maroc) pour prendre part, du 22 au 30 septembre, au 18e Championnat d'Afrique des nations, qualificatif au Championnat du monde, prévu en novembre prochain au Japon.



Cette 18e édition verra la participation de 10 équipes, et le tirage au sort pour la composition des groupes s'effectuera, mercredi soir à Tanger, lors d'une réunion technique au cours de laquelle sera définie la formule de la compétition.

Les pays participants sont : l'Algérie, la Tunisie, le Botswana, le Cameroun, la RD Congo, la Libye, le Rwanda, l'Egypte, l'Afrique du Sud, en plus du Maroc (pays hôte).

Le Maroc, pays organisateur, sera désigné tête de poule "A" alors que l'Egypte, tenante du titre, sera tête de poule "B".

Les deux finalistes de cette Coupe d'Afrique seront qualifiés à la 14e Coupe du monde, prévue au Japon du 19 novembre au 14 décembre prochains. La CAN-2011 est organisée par la section volley-ball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volley-

ball et de la Fédération royale marocaine de volle-yball.

Les joueurs algériens retenus pour la CAN 2011 :
Youcef Zerouki, Khaled Kessai, Rafik Hassissene, Rafik Djoudi, Massinissa Azem, Toufik Belaid (NR

Bordj Bou Arreridj), Mohamed Amine Oumssad, Billel Soualem, Mohamed Mahdi Hachemi (GS Pétroliers), Ali Kerboua (Nancy VB), Toufik Mahdjoubi (Saïdia, Tunisie), Yacine Hakmi (ES Tunis).

Sélectionneur : Kamel Imloul.
APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (2011-2012)

Coup d'envoi le 30 septembre



Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de basket-ball (2011/2012) sera donné le 30 septembre prochain avec la participation de 14 équipes, a annoncé mardi la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). L'ouverture officielle de la saison 2011-2012 aura lieu à la salle de Hydra à l'occasion du match qui opposera le GS pétroliers au MS

Cherchell. Auparavant, les 23 et 24 septembre, l'instance fédérale tiendra le premier regroupement d'avant-saison des arbitres et assistants à Staouéli (Alger). Par ailleurs, la FABB a indiqué qu'en lever de rideau de la rencontre GSP-MSC comptant pour la 1re journée du championnat, les cadets du WA Boufarik seront opposés à ceux du MB Sidi Amar (Tipasa) à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie de la catégorie (saison 2010-2011). Liste des clubs engagés : NA Hussein Dey, CRB Temouchent, CSM Constantine, NB Staouéli, CRB Dar El Beïda, USM Blida, GS pétroliers, MS Cherchell, WA Boufarik, US Sétif, AB Skikda, AU Annaba, O Batna, OM Bel Abbés, TRB.

APS

Programme de la 1^{re} journée

Vendredi 30 septembre 2011

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Alger (salle Hydra-18h00) | GS Pétroliers-MS Cherchell |
| Constantine (salle OMS-15h00) | CSM Constantine-NB Staouéli |
| Alger (salle Dar El Beïda-16h00) | CR Dar El Beïda-USM Blida |
| Alger (salle du Caroubier-15h00) | NA Hussein Dey-CRB Temouchent |
| Blida (salle de Boufarik-15h00) | WA Boufarik-US Sétif |
| Skikda (salle OMS-16h00) | AB Skikda-AU Annaba |
| Batna (salle OMS-15h00) | O Batna-OM Bel Abbés |
| Blida (salle OMS-15h00) | TBB Blida-IR Bordj Bou Arreridj. |

PÊCHE SPORTIVE

L'Algérie qualifiée au Mondial 2012



championnat Euro-Afrique de Tipasa en 2010), Mohamed Abdesmed Ikhlef (Champion d'Algérie), Djamel Lazred (vice-champion) et Abdelkader Mestari (3e aux championnats d'Algérie).

Au cours de la première journée, Djamel Lezred s'est classé à la 8e place avec 3.000 points, correspondant à une prise de 31,217 kgs. Son coéquipier Mohamed Ikhlef Abdesmed a obtenu la 12e place pour un total de 2.610 points correspondant à une prise de 27,159 kgs, alors que Samir Tiblali n'a enregistré aucun score.

L'équipe algérienne de pêche sportive a obtenu sa qualification pour les Championnats du monde prévus en Espagne en 2012, à l'issue de ses résultats réalisés lors des 28es championnats Euro-Afrique (17-18 sept/Portugal), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de sauvetage de secourisme et des activités subaquatiques (FAS-SAS).

Lors du rendez-vous de Peniche au Portugal, la sélection nationale entraînée par Mohamed Chérif Benbouaziz, s'est classée à la 8e position sur les quinze nations participantes. L'équipe algérienne était composée de Samir Tiblali (2e au

APS

CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE 2011

Azzedine Aggoune : "Objectif : qualifier deux boxeurs algériens au JO 2012"

L'équipe algérienne de boxe prendra part aux Championnats du monde de boxe à Bakou (Azerbaïdjan) prévu du 26 septembre au 10 octobre prochain, avec l'ambition de qualifier deux pugilistes algériens aux Jeux olympiques 2012 de Londres, a annoncé mardi l'entraîneur national Azzedine Aggoune. "Nous ambitionnons d'assurer la qualification de deux boxeurs aux JO 2012 dès les Championnats du monde de Bakou, et qui s'ajouteront à Abdelhafid Benchebla (81 kg) déjà qualifié au rendez-vous olympique en tant que champion du monde WSB", a indiqué l'entraîneur national dans une conférence de presse organisée au complexe sportif de Ghermoul (Alger).

"La liste des pugilistes qui représenteront l'Algérie aux Championnats du monde 2011 à Bakou sera communiquée en fin de cette journée (mardi), après les visites médicales", a ajouté Aggoune, souhaitant atteindre "un podium olympique lors des JO de Londres". Les athlètes Ouadahi Mohamed Amine, Chadi Abdelkader et Rahou Abdelmalek sont dans le Top 5 mondial du dernier classement de l'AIBA.

Un autre tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2012 est prévu en avril prochain au Maroc, ce qui devrait permettre à d'autres pugilistes algériens de composer leurs billets pour les joutes olympiques.

Revenant sur la participation de la boxe algérienne aux 10e Jeux africains de Maputo (3-18 septembre), l'entraîneur national estime qu'elle était "très positive".

L'équipe algérienne avait décroché trois médailles d'or et 4 en argent. Benchebla Abdelhafid (81kg), Chouaib Bouloudinet (91kg) et Kamel Rahmani (+91kg) ont gagné l'or, alors que les médailles d'argent ont été l'œuvre de Flissi Mohamed (49kg), Réda Benbaziz (56 kg), Samir Brahimi (52kg) et Saad Kaddous (75 kg).

"C'est une belle moisson. Monter sur un podium est toujours une bonne performance. Il y avait aussi une grande satisfaction de la part du jeune Benbaziz (18ans), qui n'a perdu, en finale, que sur décision des arbitres (8-8) face au Mauricien Richard Jules Bruno, seul médaillé africain lors des JO 2008 de Pékin", s'est-il félicité.

"Nous venons de réaliser le triplé: le titre de champion d'Afrique (Yaoundé), la coupe d'Afrique (Alger) et la première place aux jeux africains (Maputo). Tous ceux qui sont montés sur le podium sont des champions", a assuré Aggoune.

Interrogé sur les éventuelles "insuffisances" constatées chez des boxeurs algériens, lors des jeux africains organisés au Mozambique, le technicien a reconnu qu'il reste un travail à faire notamment au niveau de la résistance et du travail défensif.

"Nous avons certes enregistré des lacunes notamment sur le plan de la résistance et du travail défensif de nos boxeurs. Il y a eu également quelques insuffisances sur le plan psychologique.

Un boxeur bat un champion du monde puis il perd juste après face à un adversaire inconnu", a regretté Aggoune.

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a engagé un psychologue pour espérer combler ce manque à ce niveau, a, pour sa part révélé le président de la FAB, Abdellah Bessalem.

Enfin, l'ancien boxeur international Mourad Fergane a été chargé par la Fédération algérienne pour entamer un travail de prospection en Europe pour permettre aux meilleurs jeunes algériens de renforcer les rangs des différentes sélections nationales.

APS

FOOTBALL- LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Le MC Alger s'impose devant l'ES Sétif (1-0)

Le MC Alger a battu l'ES Sétif sur le score d'un but à zéro (mi-temps 1-0), mardi soir au stade Omar-Hammadi à Bologhine (Alger), à huis clos, dans le cadre de la mise à jour de la deuxième journée du championnat de Ligue 1 en Algérie.



L'unique but de la partie a été inscrit par le nouvel attaquant du club phare de la capitale algérienne, Nabil Yalaoui, à la 17e minute de la première période, offrant ainsi la première victoire à son équipe pour le compte de l'exercice 2011-2012.

Grâce à ce succès, le MCA rejoint l'ESS à la troisième place au classement avec trois points, en compagnie de sept autres équipes.

L'autre match de mise à jour de la seconde journée du championnat de Ligue 1 mettra aux prises le CR Belouizdad à la JS Kabylie le 27 septembre au stade du 20-Août (Alger).

Classement	Pts	J			
			- CA Batna	3	2
			- MC El-Eulma	3	2
1-	6	2	- ASO Chlef	3	2
2-	4	2	- MC Alger	3	2
3-JS Kabylie	3	1	11- AS Khroub	2	2
- CR Belouizdad	3	1	12 CS Constantine	1	2
- ES Sétif	3	2	-WATlemcen	1	2
-USM El Harrach	3	2	- MC Oran	1	2
- MC Saïda	3	2	16- NA Hussein Dey	0	2

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (3^e JOURNÉE) NA Hussein Dey - ASO Chlef au stade du 20-Août (Alger)

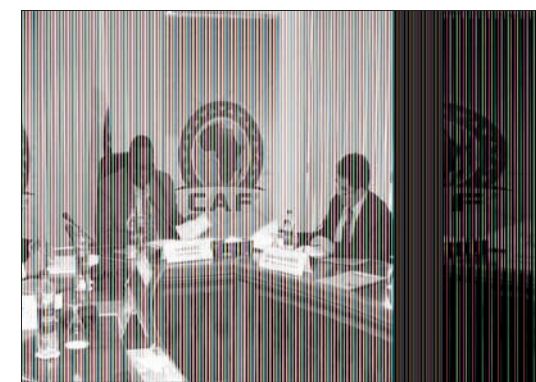
La rencontre entre le NA Hussein Dey et l'ASO Chlef, comptant pour la troisième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle a été domiciliée au stade du 20-Août à Alger, a

annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP). La confrontation se déroulera samedi prochain à 18h00 et sera arbitrée par M. Amalou, précise la même source. D'autre part, le match MC Saïda - USM

El Harrach programmé initialement à 16h00 débutera à 18h00. Par ailleurs la rencontre USM Annaba - SA Mohammadia de la troisième journée de Ligue 2 a été avancée à 16h00.

FOOTBALL-AFRIQUE-MONDIAL 2014

La CAF signe un contrat pour la centralisation des droits TV



La Confédération africaine de football (CAF) a conclu avec la compagnie B4, associée à la société française Lagardère Sport et son démembrement Sportfive, un contrat pour la centralisation des Droits TV et marketing des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, zone Afrique, a annoncé mardi l'instance dirigeante du football africain. La cérémonie de signature s'est déroulée mardi au siège de la CAF au Caire (Egypte) en présence du président de la CAF, M. Issa Hayatou. Les éliminatoires de la Coupe du

monde 2014 zone Afrique, auxquels prendront part 52 pays, vont se disputer de novembre 2011 à novembre 2013. Le contrat signé couvre les droits télé, médias et marketing pour chaque match éliminatoire de la Coupe du monde 2014, zone Afrique. Un minimum de 10 panneaux sera exclusivement réservé aux associations membres, précise la même source. Par ailleurs, en droite ligne des exigences de production TV de la CAF, la fédération hôte et le diffuseur hôte seront tenus de diffuser chaque match à domicile en direct et en clair par voie terrestre uniquement, souligne la CAF. Le président de la CAF a indiqué que l'objet de ce contrat est de permettre aux nations les moins cotées d'avoir une plateforme internationale d'exposition pour leurs matchs. Il a par ailleurs indiqué que le contrat permettra d'accroître substantiellement les revenus d'une majorité des fédérations en raison de l'approche solidaire adoptée. Le Comité exécutif de la CAF prévu le 28 septembre validera la grille de répartition à appliquer pour chaque association membre engagée en tenant en compte les critères économiques et sportifs. Le minimum garanti pour ce contrat est 23 millions de dollars.

APS

ES SÉTIF

Nouredine Zekri à la barre technique

Nouredine Zekri est "à 99%" le nouvel entraîneur de l'Entente de Sétif (ligue 1 professionnelle de football), a indiqué, mardi à l'APS, M. Rachid Salhi, membre du bureau du club. Les négociations engagées dans l'après-midi de mardi avec Zekri ont abouti à un accord, selon la même source, qui a précisé que le contrat liant cet entraîneur à l'ESS devrait être signé mercredi à Batna "après règlement de quelques détails". Nouredine Zekri a déjà été en charge de la barre technique de l'équipe sétifienne avec laquelle il a notamment remporté la coupe d'Algérie et la coupe de l'Union nord-africaine de football (UNAF) durant la saison 2009-2010, avant de rejoindre le MC Alger qu'il a quitté à la fin de la saison 2010-2011.

APS

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA L'Algérie à la 46^e place, l'Espagne reprend la tête

La sélection algérienne de football stagne à la 46e position au classement mondial du mois de septembre de la Fédération internationale de football (FIFA), publié mercredi par l'instance mondiale sur son site officiel. Au niveau africain, l'Algérie recule d'une place (7e). Elle est devancée par la Côte d'Ivoire (16e, -1), l'Egypte (36e, -2), le Ghana (37e, -1), le Burkina Faso (41e, -1), le Sénégal (42, +7) et la Nigeria (43e, -5). Le prochain adversaire des "Verts" lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012), la République centrafricaine, a perdu 7 rangs et se retrouve à la 111e place mondiale. Le Maroc et la Tanzanie, qui se trouvent dans le même groupe que l'Algérie aux éliminatoires de la CAN-2012, sont respectivement 59e (+2) et 126e (-1). Quant aux adversaires de l'Algérie dans les éliminatoires du Mondial-2014, à savoir le Mali, le Bénin, le Rwanda ou l'Erythrée, ils sont respectivement 62e (+19), 92e (-9), 142e (-4) et 190e (-1). Dans le haut du classement, les Pays-Bas (2e, -1) sont déjà contraints de céder leur trône à l'Espagne (1re, +1). Derrière l'Allemagne (3e, inchangé), la chute de l'Angleterre (8e, -4) permet à l'Uruguay (4e, +1), au Portugal (5e, +3), à l'Italie (6e, +1) de progresser tandis que le Brésil perd une place (7e, -1). L'Uruguay atteint ainsi le meilleur classement de son histoire. De nombreux bouleversements sont également à signaler au sein du Top 50 : la Suisse (18e, +12), la Bosnie-Herzégovine (22e, +17), la Hongrie (27e, +18) et l'Arménie (44e, +27) sont les principaux bénéficiaires. En outre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée réintègre le classement mondial et se retrouve en 187e position. Les grands gagnants de cette édition doivent leur progression à leurs victoires dans les qualifications pour des compétitions continentales ou pour la Coupe du Monde 2014. Grâce à ces nombreux changements, plusieurs équipes imitent l'Uruguay en atteignant le meilleur classement de leur histoire : la Bosnie-Herzégovine, la Hongrie, l'Arménie, l'Estonie et le Belize (133e, +15). Au total, 170 matches internationaux ont été pris en compte pour l'élaboration de cette édition du Classement mondial FIFA, 109 ont été disputés dans le cadre des qualifications pour les compétitions continentales ou pour la Coupe du Monde, les 61 rencontres restantes étant des matches amicaux. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 19 octobre 2011.

ESPAGNE

Le cas Pepé, affaire d'État au Real Madrid

Le rugueux Pepe fait débat jusque dans les plus hautes sphères du Real Madrid. Lorsque le Real Madrid déboursait 30 M à l'été 2007 pour s'attacher les services du méconnu défenseur du FC Porto Pepe (28 ans), les observateurs pensaient logiquement à un coup de folie. Quatre ans plus tard, l'international portugais ne les a toujours pas convaincus. S'il est capable de réaliser de grosses prestations, il se distingue surtout dans l'inconscient collectif par sa rudesse dans les duels et ses pétages de plombs à répétition, le dernier en date dimanche à Levante (1-0, 4e journée de Liga).

« Dès fois, je perds un peu la tête », aurait-il lui-même confessé au sein du vestiaire annonce aujourd'hui Marca. En interne, la Casa Blanca est quelque peu dérangée par les écarts de conduite du natif de Maceió. D'autant qu'en dehors des terrains, il est doux comme un agneau et apprécié de tous. Florentino Pérez et sa direction, conscients que le joueur est dans le viseur de tous les arbitres d'Espagne et d'Europe, auraient même clairement demandé à José Mourinho d'effectuer un travail de fond auprès du joueur pour le calmer, révèle la publication espagnole.

Ce soir, touché à la jambe gauche, Pepe ne sera pas sur la pelouse face au Racing Santander. À son retour, il devra adopter une conduite irréprochable, histoire que le club merengue ne regrette pas de l'avoir récemment prolongé jusqu'en juin 2015. Son style dérange, étant jugé incompatible avec la grandeur et l'élégance de l'institution Real Madrid. Une chance pour le jeune Français Raphaël Varane de faire son trou en équipe première ? Rien n'est moins sûr, car malgré tous ses défauts et toutes les critiques à son encontre, José Mourinho l'aime son Pepe. Cette histoire d'amour finira-t-elle mal ?

FRANCE

Lyon, un candidat retrouvé pour le titre

L'OM 20e, l'OL leader, le contraste est fort ! Alors qu'ils avaient vécu un début de saison catastrophique la saison passée, les Lyonnais sont de retour au sommet de la Ligue 1. Invaincus, les hommes de Rémi Garde ont retrouvé les ingrédients indispensables pour viser très haut...

A la même époque la saison passée, l'Olympique Lyonnais pointait à la 17e place avec cinq points pris en six matches. Un an plus tard, revoilà le septuple champion de France en tête du championnat, avec quatorze points et aucune défaite au compteur. Une position que le club n'avait plus occupée depuis octobre 2009. Cet été, le groupe a pourtant peu évolué, si ce n'est sur le banc, où Rémi Garde a remplacé Claude Puel.

FOOTBALL - ESPÉRANCE DE TUNIS

Maaloul : « Personne ne peut nous battre en Afrique »

Qui peut résister à l'Espérance ? Sans aucun doute personne en Afrique. Et pour cause, les poulains de Nabil Maaloul ont démontré durant leur parcours en phase de poules qu'ils possèdent un sens du jeu, une vision, une hargne, en plus ils défendent sans relâche.

Le coach Espérantiste est aux anges. Son équipe tourne à plein régime avec à la clé un groupe homogène qui a émerveillé au Caire face à Al-Ahly (1-1). « Le plus dur reste encore à faire et qu'enfin de compte, l'objectif n'est pas le carré d'as mais la conquête du trophée » A indiqué Maaloul au site Gnet.tn.

Cette saison, tous les feux sont au vert pour qu'enfin les gars de Bab de Souika remportent la Ligue des champions africaine après deux finales perdues face au TP Mazembé.

Nabil Maaloul ne veut rien laisser au hasard. A commencer par la demi-finale aller qui se tiendra le 1er octobre à Oum Dormane face au Hilal réputé intraitable dans son chaudron. « Attention à croire que le reste du parcours sera moins compliqué. Nous jouerons Al Hilal chez lui et ce n'est pas un cadeau d'aller affronter ce club à



Oum Dormane où le public est très chaud. J'aurais aimé affronter le Coton Sport pour éviter ce déplacement délicat au Soudan. Nous avons toutefois nos chances et nous allons négocier ces deux manches avec le plus grand sérieux ». A-t-il indiqué.

Revenant sur le match héroïque de ses poulains au Caire, Maaloul dira : « Il est vrai que je voulais continuer cette série d'invincibilité, mais je voulais franchement me débarrasser d'Al Ahly dès main-

tenant. Cette équipe se métamorphoserait si elle aurait obtenu sa qualification en demi finale et elle nous aurait posé énormément de problèmes. Maintenant, si on élimine Al Hilal, je n'ai pas forcément de préférences pour le dernier adversaire. Si nous sommes prêts et que nous jouons à notre niveau, personne ne peut nous battre en Afrique ». Dans l'autre demi-finale, le Wydad de Casablanca reçoit la formation nigériane d'Enyimba.

LIGUE EUROPA

Quand le petit FC Sion menace d'ébranler la toute puissante UEFA

Pour ne pas avoir respecté une interdiction de recrutement, le FC Sion a été privé de Ligue Europa. Si l'UEFA s'appuie sur des structures juridiques privées pour imposer ses décisions, le club suisse, soutenu pas la justice civile, s'estime floué et a déposé une plainte pénale à l'encontre de l'UEFA, dont le pouvoir pourrait se retrouver sérieusement menacé.



L'affaire débute en février 2008, lorsque le FC Sion recrute le gardien égyptien Essam el-Hadary. Un transfert jugé illégal par l'UEFA, qui sanctionne le club suisse de deux périodes d'interdiction de recrutement. Après plusieurs recours défavorables, le FC Sion décide cet été qu'il a cumulé suffisamment de jours de suspension et recrute six nouveaux joueurs, dont Pascal Feindouno, déjà auteur de quatre buts cette saison. L'UEFA décide donc de priver le FC Sion de Ligue Europa. Jeudi dernier, la phase de poules débute sans le club suisse. Pourtant, le 13 septembre dernier, le Tribunal cantonal vaudois donne gain de cause au FC Sion. Il demande à l'UEFA de réintégrer le club dans la compétition en attendant un jugement ultérieur sur le fond de l'affaire. Mais l'UEFA rejette encore l'appel du FC Sion, ignorant ainsi l'ordonnance de la justice civile vaudoise.

L'UEFA ne peut que perdre

Et c'est là que le petit FC Sion, privé d'un peu plus de 4 millions d'euros dans cette histoire, menace d'ébranler la toute puissante UEFA. « Nous assistons à l'affrontement entre deux ordres juridiques : étatique d'une part et de droit privé d'autre part. Le sport n'est pas le seul domaine où des juridictions privées exis-

tent. Mais en dernier recours, le droit privé associatif doit être conforme au droit étatique et il ne peut pas se mettre au-dessus de celui-ci », explique Piermarco Zen-Ruffinen, professeur de droit à l'université de Neuchâtel, à Swissinfo.

« L'UEFA ne risque donc pas grand-chose dans l'immédiat, poursuit ce spécialiste juridique. Le FC Sion peut en revanche exiger des dommages et intérêts. Et à mon avis,

l'UEFA ne peut que perdre. Un tel jugement n'aboutira cependant qu'au plus tôt dans deux ans. » Si elle refuse d'indemniser le club suisse, l'instance dirigeante du football européen pourrait néanmoins voir son pouvoir être sérieusement remis en cause.

Platini campe sur ses positions

« Si l'UEFA perd ce procès sur le fond, ça provoquera une déflagration. (...) Dans le cas du FC Sion, l'UEFA pourrait être condamnée pour abus de position dominante. Et personne ne maîtrise à l'heure actuelle les conséquences qu'une telle décision provoquerait », juge Piermarco Zen-Ruffinen. L'instance dirigeante possède néanmoins une arme lui permettant de limiter les dégâts dans ce procès : la menace d'exil. « Lorsque des grandes fédérations ne sont pas contentes, elles menacent de quitter la Suisse. Je m'attends à ce que l'UEFA brandisse cette menace si cette affaire est portée devant la Cour européenne. » Le président du FC Sion, Christian Constantin, a déposé une plainte pénale pour « insoumission à une décision de l'autorité » et un commandement de payer pour compenser les pertes subies auprès de l'UEFA. Michel Platini, qui ne peut « accepter qu'un club essaie par tous les moyens possibles d'imposer sa volonté aux autres », n'a pour l'instant aucune intention de faire un geste en faveur du FC Sion. L'affaire ne fait que commencer.

FESTIVAL NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE SOUK-AHRAS

Des artistes souhaitent le relancer

De nombreux artistes plasticiens œuvrent à Souk-Ahras à la relance du Festival national des arts plastiques qu'abritait cette ville durant les années 1980, et qui avait fini par avoir une aura internationale "unique dans le monde arabe" de l'avis de plusieurs amateurs de ces arts.

PAR ROSA CHAOUI

Ce sont d'ailleurs des artistes qui ont émergé grâce à cette manifestation qui ont été sollicités par la Direction de la culture de la wilaya à l'effet de réaliser différentes œuvres d'art en célébration du 49e anniversaire de l'Indépendance.

Le doyen de ces artistes, Chérif Chaâlane, se rappelle comment ce festival, créé en 1980 avec des moyens modestes, à une époque où Souk-Ahras n'était encore qu'une daïra rattachée à la wilaya de Guelma, est devenu au fil des ans, cet événement culturel majeur faisant la fierté de tous les habitants de cette ville de l'est du pays.

Le succès de ce festival était tel, se souvient-il, qu'il était devenu une rencontre attendue par les artistes plasticiens de tous les coins du pays et même de l'étranger.

En 1982, la 3e édition de cette manifestation culturelle a pu réunir des artistes de 25 pays qui avaient participé avec des œuvres de valeur, embrassant toutes les branches des arts plastiques : peinture, sculpture et calligraphie.

Après sept éditions durant lesquelles la ville de Souk-Ahras était en fête, le festival, suspendu en 1997, était devenu un rendez-vous de référence pour les plasticiens.

Les autorités locales ont exprimé à maintes reprises leur engagement à relancer le Festival, tout en recentrant ses objectifs de manière à répondre aux attentes actuelles des artistes algériens, mais aucun pas vers la concrétisation de ces vœux n'a été franchi, regrette l'artiste plasticien Salah Djamel.

Le directeur de wilaya de la culture, M. Amer Manaâ qui n'est pas du tout contre



l'idée de relancer le festival de Souk-Ahras, invoque le manque d'infrastructures hôtelières qui constitue pour le moment, estime-t-il, un obstacle qui ne permet pas à cette ville de recevoir dans de bonnes conditions des invités de marque comme les artistes nationaux ou internationaux.

Les artistes plasticiens, eux, s'impatientent de voir ces "promesses" concrétisées sur le terrain et souhaitent même voir la galerie d'art située à proximité du siège de la radio de Souk-Ahras reprendre ses activités initiales de lieu d'exposition ouvert en permanence aux visiteurs.

C'est de cette façon, estime-t-on, que l'on pourra voir cette galerie jouer pleinement son rôle dans le "développement et l'éducation du goût du citoyen dans un domaine aussi important que l'esthétique".

Le peintre Salah Djamel va même jusqu'à proposer l'ouverture d'un musée spécifique au festival et, pourquoi pas, d'une école des beaux arts à Souk-Ahras.

Cela permettrait d'enraciner de "manière permanente" la culture des arts plastiques dans cette région qui en est bien férue, selon lui. Cet artiste souhaiterait

que les artistes de la région ainsi que les représentants de la société civile conjuguent leurs efforts avec ceux des autorités locales pour relancer ce festival qui peut faire de Souk-Ahras une ville de rayonnement, capable d'offrir un espace de saine compétition pour les artistes algériens et une occasion pour l'émergence et la mise en valeur des talents dans ce domaine, ainsi qu'un stimulant pour atteindre l'universalité et s'imposer sur le plan international.

Un autre artiste de Souk-Ahras, Idris Hessainia, est également de cet avis. Son vœu le plus cher est l'ouverture d'une école des beaux-arts à Souk Ahras qui compte un nombre important d'artistes confirmés à l'instar de Mohamed Bouthlidja, Abdelhamid Barouk, Mohamed-Karim Khoualdia, Mossadek Zerrouki, Youcef Afifi, Rafika Youcefi, Abdelkrim Meyouh et d'autres.

Tous ces artistes méritent d'avoir l'opportunité de transmettre leur savoir aux générations montantes tout en continuant leur évolution, a-t-il dit.

R. C.

Tlemcen abrite la semaine culturelle du Soudan

Le nouveau Palais de la culture de haï Imama (Tlemcen) abrite les journées culturelles de la République du Soudan, dont la cérémonie inaugurale a été marquée par une soirée animée par la troupe Bargha des arts populaires et des chorales interprétant des madihs et de l'Inchad (chants religieux).

Lors de cette cérémonie, tenue lundi soir, cette troupe a gratifié l'assistance de danses populaires du patrimoine culturel original du Soudan, rappelant la star de la chanson soudanaise Sayed Khalifa et ses célèbres chansons telles que "Ih zai Koum" et "El mambo soudani".

Il a été également procédé à l'inauguration d'une exposition reflétant divers aspects culturels et artistiques du Soudan et son artisanat traditionnel.

Une aile a été dédiée aux planches utili-

sées pour la récitation du Coran dans les écoles coraniques réparties à travers les zones rurales du Soudan. Le programme de ces journées culturelles, qui se poursuit jusqu'à mercredi, comporte plusieurs activités dont une conférence sur l'histoire du soufisme au Soudan, avec un accent sur la confrérie tidjania et des représentations théâtrales de marionnettes et une soirée de poésie et de danses folkloriques et de chants religieux. Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur du Soudan à Alger, M. Madjdi Hamed Taha, a indiqué que la participation de son pays à la manifestation Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 reflète "l'excellence" des relations entre les deux pays.

Il a souligné que cet événement culturel permettra aux deux parties d'échanger leurs expériences dans les domaines cultu-

rels et artistiques et à faire connaître le patrimoine culturel diversifié soudanais.

Annonçant que la ville soudanaise Star, située au centre du Soudan, a été retenue pour abriter la manifestation en 2017, le diplomate a affirmé que son pays œuvre, à travers cette participation, à "profiter de l'expérience algérienne".

La capitale des zianides avait déjà abrité, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", les semaines culturelles de l'Irak, de la Tunisie, de la Turquie, d'Espagne, d'Arabie Saoudite, de la Pologne, de la Chine, du Cameroun, des Emirats arabes unis, de la Mauritanie, de l'Indonésie et du Mexique et organisera, à partir du 22 septembre courant, la semaine culturelle du Koweït.

R. C.

JIJEL

Rachid Mimouni au centre d'une exposition

La vie et l'œuvre de l'écrivain disparu Rachid Mimouni fait l'objet d'une exposition, depuis quelques jours à Jijel, à la faveur de la semaine culturelle de la wilaya de Boumerdès dans la capitale de la Côte du Saphir.

L'exposition, organisée au musée Kotama, dans le centre de la ville, retrace le long parcours de l'auteur de "l'Ogresse", "Une peine à vivre" et "Le fleuve détourné". Natif de la ville de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, Rachid Mimouni est décédé à Paris (France) le 12 février 1995. Le musée Kotama abrite également, dans le cadre de la même manifestation, une exposition sur la vie de Cheikh Abderahmane Ethaalibi, également originaire de cette wilaya qui fut le siège de l'exécutif provisoire du premier Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Cette semaine culturelle, qui intervient juste après celle de la wilaya de Médéa, dans le cadre des échanges inter-wilayas, présente également une panoplie de travaux de poterie, de rotin (osier) avec une gamme de meubles d'art (chaises, fauteuils, sacs...), des tableaux de peinture de Mohamed Mebarki qui dépeint certains paysages de Boumerdès. La restauration, en cours, de la Casbah de la ville de Dellys est également présente, dans cette manifestation, à travers une exposition qui suscite un vif intérêt auprès des visiteurs.

Le "clou" de cette exposition est incontestablement l'artiste Mohamed Badki qui excelle, grâce à une imagination féconde, dans le travail des instruments de musique (oud, mandole, mandoline, bouzouki...) et dans la récupération d'étranges "sculptures en bois" rejeté par les vagues de la mer qu'il retravaille.

"Désordre diabolique", "1954" (qui symbolise la lutte du peuple algérien pour son indépendance), "Dieu nous protège" sont, entre autres, les œuvres de cet artiste, à la retraite depuis deux ans après avoir exercé dans la charpente maritime à Dellys.

Une autre artiste, Kenza Abbas, a également subjugué par ses œuvres, grand format, représentant des portraits des héros de la guerre de Libération nationale à l'image de Abane Ramdane.

Ouverte au public le 15 septembre dernier, l'exposition a surpris de nombreux visiteurs qui ne savaient pas grand-chose de la culture, de l'art et des richesses de l'ex-Rocher Noir, pourtant situé à quelques encablures de la capitale.



ACCUSÉ levez-vous !



INCITATION À LA DÉBAUCHE

Des DVD hard près des lycées

On sait depuis longtemps que de la drogue est proposée aux lycéens et ce, aux abords-mêmes de leurs établissements scolaires. Mais ce qui a été découvert ces dernières semaines à Aïn Taya et Rouiba et dans toute la région Est d'Alger semble être une nouveauté en matière de criminalité.

KAMEL AZIOUALI

Krimo, un jeune lycéen de 17 ans, sort d'un cyber où il s'est offert une demi-heure de Counter-Strike, un jeu en ligne très en vogue en ce moment, et il se voit abordé par un jeune homme qui lui demande :

- Tu aimes les jeux vidéo ?
- Oh ! Oui... Bien sûr. On peut même dire que j'en suis un mordu. La preuve, j'ai eu un creux entre 10h et 11h à cause d'un prof qui s'est absenté et je me suis arrangé pour venir au cyber m'offrir une petite partie.
- Et tu sais qu'il y a d'autres jeux plus passionnants encore que celui auquel tu t'adonnes ?
- Certainement...
- Ecoute, si tu veux, je te vends un DVD dans lequel, il y a plusieurs jeux. Ce sont des jeux que tu ne trouveras pas ailleurs.
Joignant le geste à la parole, l'inconnu lui tend un DVD.
- Oh ! mais je ne sais même pas ce qu'il y a dans ce disque...
- Nous sommes à côté d'un cyber... allons vérifier...
- Oh ! C'est que je suis très pressé, il est déjà 10h50, j'ai cours dans dix minutes.
- Nous n'en aurons que pour deux ou trois minutes.
- D'accord.
Installé à côté de l'inconnu, face à un ordinateur, le lycéen découvre le DVD. Il



contient effectivement des jeux vidéo et puis un fichier avec une icône «osée».
- Oh ! Qui y a-t-il dans ce fichier ? demande Krimo.
- Ah ! là, mon jeune ami... je crois que ce fichier a été ajouté par erreur. Je vais prendre un autre DVD.
- Non, non... ouvre ce fichier.
- Non, je ne vais pas l'ouvrir parce qu'il contient des choses que ne doivent pas voir les gens qui ont moins de 18 ans...
- J'ai 17 ans et demi, fit le lycéen en se saisissant de la souris pour cliquer lui-même sur la «honteuse» icône. Et c'est ainsi qu'il découvre une série de vidéos hard, téléchargées d'Internet.
Le lycéen parcourut rapidement quelques vidéos puis demanda :
- Combien coûte ce DVD...
- Moi, je voulais te vendre un DVD de jeux à 100 DA mais là je me suis trompé... C'est un DVD à 300 DA...

- Très bien, j'ai un billet de 500 DA. Tu as de la monnaie ?
- Euh...oui.
- Et tu as d'autres DVD comme celui-ci ?
- Oui... Pour toi ?
- Pour moi et pour mes copains.
- Oui...Bien sûr. Tu me trouveras toujours dans les parages.
Le lycéen réfléchit et demanda au jeune inconnu.
- Réflexion faite, tu n'aurais pas deux DVD différents mais ne contenant pas du tout des jeux vidéo. Deux DVD contenant uniquement des films ?
- Oui, bien sûr.
- J'en prends deux pour 500 DA...
- C'est 300 DA l'un.
- Oui, je sais que 300 DA multipliés par deux font 600 mais moi, je vais te ramener des clients... Tu vas t'enrichir, mon vieux !
- D'accord !
- Allez à demain.

Krimo se dépêche de rentrer au lycée et l'autre s'en va en se frottant les mains, heureux d'avoir écoulé deux DVD. Mais ce qu'il ignorait c'est que Krimo a un voisin policier depuis quelques années seulement. Et dès qu'il est sorti du lycée à 17h, il s'est rendu chez lui. Pour lui montrer le contenu des deux DVD, il a pris avec lui l'ordinateur portable de son frère aîné, étudiant. Dès que le policier a vu des extraits des deux CD, il demande à Krimo :

- Tu sais où le trouver, ce salopard ?
- En principe demain, il reviendra. Je lui ai dit que je lui trouverais des clients...
- Demain nous l'arrêterons. Il doit faire partie de tout un réseau parce que ce genre de travail nécessite plusieurs personnes : des personnes qui téléchargent des films, d'autres qui les gravent et d'autres qui les vendent sous formes de disques. Ah ! vraiment Krimo, si nous arrivons à arrêter ce groupe, je t'offre 10 pizzas !
- Non... Moi, ce que je veux c'est que tu me donnes un coup de main pour entrer dans la police...
- Ah ! Pour ça, tu n'as pas à t'inquiéter. Tu n'as rien à envier à Columbo ! On t'accueille- ra les bras ouverts.
Le lendemain, des policiers en civil arrêtent le vendeur de DVD... Dans le cabas qu'il portait en bandoulière, ils trouvent plus de 400 DVD, tous contenant des films hard. Interrogé, il révélera qu'il faisait partie d'une bande de dix personnes, chargées de vendre cette marchandise aux lycéens d'Aïn Taya, Rouiba, Bordj El-Bahri, Dergana et Bordj el-Kiffan. Sur les dix personnes, il y avait deux jeunes filles qui devaient «s'occuper» des lycéennes.
L'ensemble de ce groupe a été arrêté et présenté au tribunal de Rouiba. Tous ont été condamnés à 5 ans de prison en première instance. Il y a quelques jours, la cour de Boumerdès a confirmé ce verdict.

K.A.

MENACES DE MORT SUR ASCENDANTS

Regards coupables

Lorsqu'on découvre les raisons qui ont amené certains prévenus à se retrouver au box des accusés, on se dit que quelque chose ne tourne pas rond dans notre société.
Boudjemaâ, 69 ans, était en train de regarder la télévision, cet après-midi-là et ses paupières se refermaient lentement sans qu'il puisse faire quoi que soit. Il allait s'endormir quand soudain il entendit la voix gutturale de Madjid son plus jeune fils, âgé de 25 ans.
- Si vous ne détournez pas votre regard, je viens et je vous règle votre compte, espèces de voyous !
- Du calme gamin ; sinon on viendra te donner la fessée de ta vie.
Boudjemaâ ouvrit l'œil puis un second et se réveilla complètement. Il se leva et sortit de sa chambre et trouva sa femme en train de sortir du linge de la machine à laver.
- Il n'y a plus moyen de faire une sieste dans cette maison...Que se passe-t-il ? C'est Madjid qui est en train de hurler... Non ?
- Oui, c'est lui... Toujours la même histoire

avec les ouvriers du chantier d'en face.
- Oh ! Non... Il commence à exagérer. C'est la cinquième ou la sixième fois qu'il se dispute avec eux. Et c'est pour le même motif toujours ?
- Oui.
Boudjemaâ monta à la terrasse et y trouva son fils en train de hurler et de brandir une barre de fer.
- Si vous ne cessez pas votre cirque, je viens et je vous brise tous la colonne vertébrale.
Le père cria après lui :
- C'est toi qui dois arrêter ton cirque. Est-ce que tu sais que tu es ridicule ?
Chaque fois que ta mère monte à la terrasse pour étendre du linge, tu la suis et tu te disputes avec ces ouvriers !
- Je me dispute avec eux parce qu'ils ne cessent de la regarder...
Le père se tint la tête.
- Madjid... Ta mère a 56 ans. Elle a des filles mariées et qui sont des mères de famille. J'aurai compris ton comportement s'il s'agissait

d'une de tes sœurs.
- Oh ! Papa ! Tu sais que tu deviens de plus en plus débile. ? Tu me déçois. Tu te comportes exactement comme si l'honneur de la famille ne te concerne plus. Comme si c'était le dernier de tes soucis...
- Bon, maintenant, tu te tais et tu rentres. C'est la dernière fois que tu te disputes avec ces ouvriers... Regarde comme ils sourient... Ils passent du bon temps avec toi.
- Ils sourient parce qu'ils ont découvert que le père de famille est un imbécile.
Le vieux père de famille s'énerma et bouscula son fils.
- Allez descends je te dis et cesse de te donner en spectacle.
- C'est toi qui te donnes en spectacle... Ta femme est en train d'être «embêtée» et tu ne dis rien ! Rien ! Parce que tu n'as plus d'amour-propre. Tu sais ce que je vais faire un de ces jours ? Je ramènerai une bouteille de gaz et je ferai exploser cette maison où la honte est en train de s'installer.

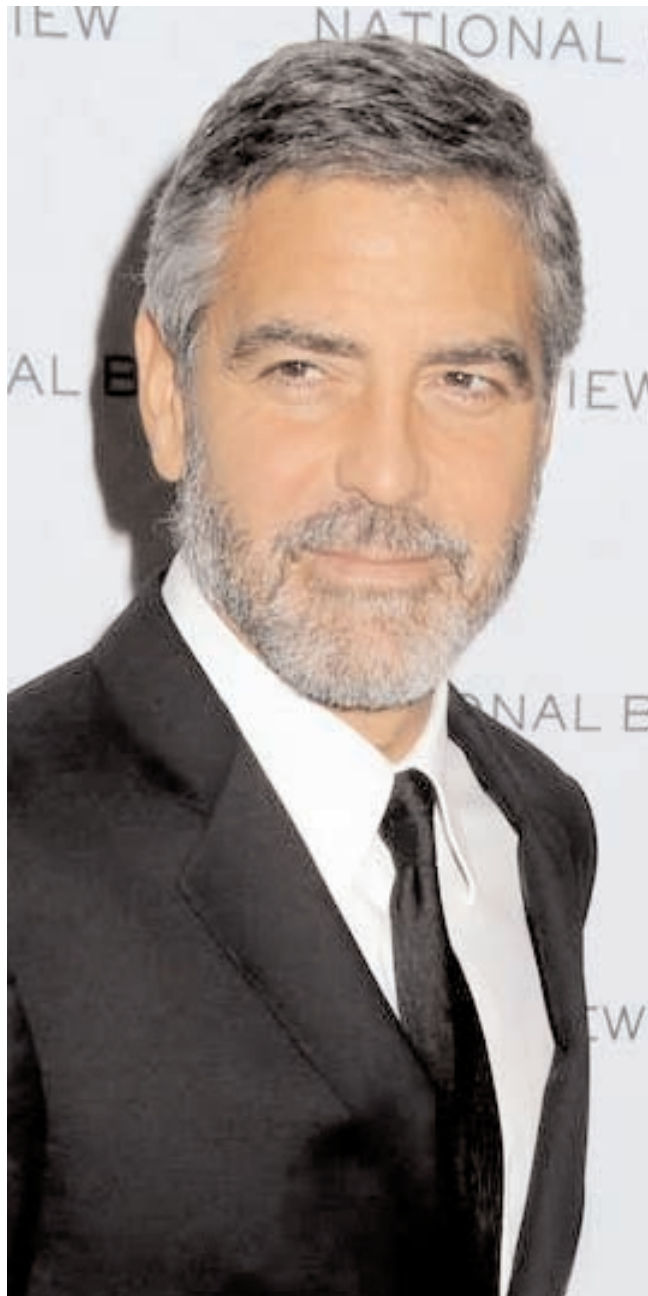
- Tu veux nous tuer, Madjid ?
- Oui. Il n'y a pas de place dans la vie pour les lâches et ceux qui ferment les yeux sur le péché ! Ma mère aussi est complice... Elle a deux grands balcons mais elle préfère monter à la terrasse... Elle aussi est une dévergondée... Je la tuera la première ! Le vieil homme réfléchit un bon moment puis sortit de la maison. Il se rendit au poste de police et déposa plainte contre son fils qui avait proféré des menaces de mort contre lui et contre sa mère.
Il y a quelques jours, Madjid s'est retrouvé au tribunal Bir Mourad Rais.
En guise de verdict, le procureur général a menacé de lui ôter toutes ses libertés et tous ses droits civiques pendant cinq ans s'il menaçait de nouveau ses parents.
Dans l'enceinte du tribunal, les gens ne comprenaient pas le cas de ce jeune homme qui voulait protéger l'honneur de son père et de sa mère tout en les insultant et en les menaçant de mort !

K.A.

George Clooney : la paternité, trop peu pour lui !

A peine séparé d'Elisabetta Canalis, George Clooney est venu au Festival de Toronto avec sa nouvelle conquête Stacy Keibler. L'occasion pour le magazine Gala paru ce mercredi de faire le point avec l'acteur de 50 ans sur sa vie privée.

Comment ne pas croire que George Clooney soit un tombeur de ces dames lorsqu'après chacune de ses ruptures, on le voit aussitôt aux côtés d'une nouvelle bombe ? Ainsi, à peine cinq mois après s'être séparé de l'animatrice de télévision italienne Elisabetta Canalis, avec qui il sortait depuis deux ans, le séduisant Docteur Ross d'Urgences a vite fait de nous présenter Stacy Keibler, une ex-catcheuse de 31 ans qui rêve aujourd'hui de cinéma. Tiens donc ! Mais comment fait-il pour se remettre aussi facilement de ses déceptions amoureuses ? "En amour, je suis un survivant, explique-t-il à Gala. J'essaie de surpasser mes déceptions sentimentales". Il faut dire que monsieur sait ce qu'il veut. Si on savait que le mariage n'était pas fait pour lui, ce qu'il confirme en déclarant au magazine qu'il ne fait "jamais de projets en ce qui concerne [sa] vie privée", le beau George affirme aussi ne pas être prêt pour la paternité. Même dans The Descendants, son prochain film où il incarne un père de famille, il avoue s'être "davantage senti comme un oncle sur le tournage". Quant à la tromperie, un autre thème abordé dans cette comédie, s'il pense ne jamais en avoir été victime, il sait qu'il ne pourrait pas le supporter. "Je ne veux surtout pas le savoir. Je ne me pense pas être capable de pardonner." Stacy Keibler est prévenue : avec George Clooney il n'y aura ni mariage, ni enfants, ni adultère. N'est pas la compagne du charmant visage de Nespresso qui veut ! En revanche, l'acteur poivre et sel au sourire ravageur "aime beaucoup le catch", et il l'avoue à Gala en rougissant... Un bon point pour la jolie blonde (...)



LE CARNET DU MIDI

1953 MADAME «BRAVITUDE»

Marie-Ségolène Royal, dite Ségolène Royal, voit le jour à Dakar (Sénégal). C'est une femme politique française. Ancienne conseillère du président François Mitterrand, députée des Deux-Sèvres, ministre des gouvernements Pierre Bérégovoy et Lionel Jospin, elle est actuellement présidente du conseil régional de Poitou-Charentes et vice-présidente de l'Internationale socialiste. Elle est la première femme à avoir accédé au second tour d'une élection présidentielle française, qu'elle a perdu face à Nicolas Sarkozy, le 6 mai 2007, avec 46,94% des suffrages exprimés. Elle est candidate à la primaire socialiste en vue de l'élection présidentielle de 2012.



Elle effectue ses études primaires et secondaires à Charmes (Vosges) puis intègre le lycée privé Saint-Joseph d'Épinal en 1968 et obtient le baccalauréat B, en sciences économiques. Elle est jeune fille au pair à Dublin (Irlande) pendant l'été 1971. Après une licence de sciences économiques à l'université Nancy II, elle est diplômée de Sciences Po en 1978. Elle intègre ensuite, après une première tentative infructueuse, l'École nationale d'administration, promotion Voltaire. Pendant sa scolarité, elle fait un stage en Martinique en 1978. Elle en sort en 1980 (95e de sa promotion) et choisit un poste de juge au tribunal administratif de Paris). En 1994, elle devient avocate au barreau de Paris par le jeu des équivalences de diplôme tout en siégeant à l'Assemblée nationale et au conseil général des Deux-Sèvres et entre au cabinet Teitgen.

Fin 1978, elle rencontre François Hollande sur les bancs de l'École nationale d'administration qu'elle vient d'intégrer. Sorti de l'ENA à la Cour des comptes, il deviendra en 1997 premier secrétaire du Parti socialiste. Vivant en concubinage, le couple Hollande-Royal a eu quatre enfants. Elle adhère au Parti socialiste, à la section du 6e arrondissement de Paris en 1978, l'année de son diplôme de Sciences Po. Remarquée par Jacques Attali alors qu'elle est conseillère de tribunal administratif en disponibilité, elle devient de 1982 à 1984 chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République pour suivre les questions de jeunesse et de sports.

Le 16 novembre 2006, elle a été désignée au premier tour par 60,65 % des 178.000 militants socialistes comme candidate officielle du parti socialiste pour la présidentielle de 2007. Elle devance très largement Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius.

Le 22 avril 2007 avec 25,87 % des voix (contre 31,18 % à son rival Nicolas Sarkozy) ; elle accède au second tour de scrutin lors de l'élection présidentielle française. À deux jours de l'ouverture officielle du dépôt des candidatures, le 26 juin 2011, Ségolène Royal confirme sa candidature à la primaire socialiste lors d'un meeting à Arçais, dans le Marais Poitevin, en Poitou-Charentes. Le 29 juin suivant, elle est la première à faire parvenir par courrier sa liste de parrainages d'élus. Le 17 juillet 2011, elle déclare être «la mieux à même de battre Nicolas Sarkozy» et propose pour l'élection présidentielle de 2012 un large rassemblement de «tous ceux qui veulent réussir à gauche, mais dans le rassemblement des valeurs républicaines».

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1903 INVENTION DU CORNET DE CRÈME GLACÉE

On mentionne souvent que l'invention du cornet de crème glacée s'est faite à l'exposition de ST-Louis en 1904. C'est là que le monde a appris à connaître et à aimer cette collation mais un brevet avait été déposé en 1902 et reçu en 1903.



Italo Marchiony, un émigrant italien, vendait des liqueurs et des friandises dans la rue en se déplaçant avec un triporteur. Un jour, il eut l'idée de vendre de la crème glacée et inventa un cône fait dans une sorte de pâte à crêpe. Voyant que ce truc plaisait, il déposa un brevet.

1955 L'ACTEUR JAMES DEAN TOURNE LA DERNIÈRE SCÈNE DE SA VIE



James Dean venait de terminer le tournage de *Giant* (Géant). Ironie du sort, une clause de son contrat lui interdisait les courses automobiles ou les conduites dangereuses durant toute la durée du tournage. Il avait tourné peu de temps avant un clip pour la prévention routière, incitant les gens à rouler prudemment. James Dean fut tué sur le coup lors d'un accident de voiture. Il roulait à grande vitesse.

1975 ATTENTAT CONTRE GERALD FORD

Sara Jane Moore, une ménagère de 45 ans, fait feu sur le président américain 'Gerald Ford' à San Francisco, mais un spectateur qui a vu l'arme détournée le coup. C'était le deuxième attentat contre Gerald Ford dans le même mois. En effet, le 5 septembre, Lynette Fromme, une jeune femme de 26 ans, avait tiré sur Ford alors qu'il quittait un hôtel de Sacramento. Le président Gerald Ford avait été sauvé grâce à ses gardes du corps.



1980 L'IRAK ENVAHIT L'IRAN



"L'Irak de Saddam Hussein envahit l'Iran de l'Ayatollah Khomeiny. C'est la première guerre du Golf Persique. L'enjeu : la région frontalière du Chatt al-Arab, où est concentrée la moitié des réserves pétrolières du monde. Le conflit est féroce : 3.000.000 de soldats s'affrontent dans une guerre de tranchée, qui dégénère en boucherie. Quand intervient le cessez-le-feu, 8 ans plus tard, il n'y a ni vainqueur ni vaincu, mais 1.000.000 de morts et des économies dévastées.

1958 LE TENOR AVEUGLE



Andrea Bocelli, né ce jour en Italie, est un ténor italien d'inspiration lyrique. Il chante, à la fois, la musique pop et classique et a également joué dans de nombreux opéras. À ce jour, il a enregistré plus d'une douzaine d'albums classique et pop. Il est né avec une forme héréditaire de glaucome et devient complètement aveugle à l'âge de 12 ans. Fasciné par l'opéra et la musique traditionnelle italienne dès le plus jeune âge, il rêve de suivre les traces de ses idoles, les plus grands ténors italiens du XXe siècle. À l'âge de six ans, il commence à jouer du piano, avant d'apprendre la flûte, le saxophone, la trompette, le trombone, la harpe, la guitare et la batterie. Bocelli passe également beaucoup de temps à chanter au cours de son enfance. En effet, sa belle voix fait de lui une sorte de célébrité locale lors de ses débuts. À l'âge de 14 ans, il remporte son premier concours de chant. Il étudie le droit à l'Université de Pise et après avoir obtenu son doctorat en loi, il exerce le métier pendant un an. Pour payer les frais de son éducation, Bocelli joue dans des cabarets le soir pendant plusieurs années. Bocelli rencontre sa future épouse Enrica avec laquelle il a deux fils, en chantant dans un piano-bar au début de sa carrière. Ils se marient le 27 juin 1992. Leur premier enfant, Amos, est né en février 1995 ; leur second, Matteo, en octobre 1997. Le couple divorce en 2002. Andrea Bocelli rencontre Veronica Berti quelques années plus tard. Ils vivent ensemble (2008) dans la maison d'Andrea en Italie.

INFECTIONS

Emergence de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques

Des chercheurs ont prévenu contre l'émergence grandissante sur la planète de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques, lors de la conférence sur les maladies infectieuses (ICAAC) qui se tient aux Etats-Unis.

« Si on ne fait pas quelque chose très vite on va perdre la guerre contre la multi-résistance microbienne, ce qui ouvrirait la voie à la prochaine pandémie », prévient, notamment, le Dr Jean Cardet, consultant auprès de l'Organisation mondiale de la santé qui a lancé une initiative en avril contre ce phénomène, prônant un usage modéré des antibiotiques. Il cite la bactérie Eceh (E.coli) responsable de la mort cette année de 51 personnes en Europe, surtout en Allemagne, qui était de toute évidence ultra-résistante, tout comme la super-bactérie venue d'Inde l'an dernier et baptisée NDM-1 (New Delhi metallo-lactase), une menace persistante.

En fait, il s'agit d'un gène dans la bactérie qui produit un type d'enzyme capable de détruire les antibiotiques, un mécanisme qui s'observe chez d'autres microbes.

Ce médecin souligne qu'il faut distinguer les bactéries dites à Gram positif



comme le staphylocoque doré et celles à Gram négatif, tels l'E.coli, la salmonella et la pseudomonas.

Ces dernières comptent pour 60% de toutes les infections. Elles sont responsables de la plupart des infections pulmo-

naires nosocomiales, de celles des conduits urinaires et du sang, et sont celles contre lesquelles l'arsenal actuel d'antibiotiques a le plus grand mal à lutter. Gram (nom du scientifique danois qui a mis au point cette technique à la fin du 19e siècle), se réfère

à un procédé de coloration de la membrane des bactéries pour les distinguer. Celles à Gram négatif ont une membrane plus épaisse et sont donc plus résistantes.

"Les bactéries à Gram négatif deviennent fortement résistantes à de multiples classes d'antibiotiques", constate également le Dr Karen Bush, professeur à Indiana University à Bloomington. Mais elle note aussi des changements encourageants dans la manière dont sont développés les futurs antibiotiques.

"Nous avons noté cette année, en préparant le programme de la conférence de l'ICAAC, qu'il y a pour la première fois des présentations sur un grand nombre de nouveaux types de composants qui ciblent les enzymes produites par ces bactéries", a-t-elle dit samedi lors d'un point de presse.

"Ces nouvelles substances paraissent cibler soit une partie de la bactérie soit de multiples mécanismes de résistance microbienne qui rendent très difficile voire impossible le traitement" des personnes infectées.

Plusieurs travaux sont présentés au 51e congrès de l'ICAAC (Interscience Conference on Antimicrobial Agents and Chemotherapy), qui rassemble 9.000 participants, dont 6.000 chercheurs jusqu'à mardi à Chicago.

APS

DIABÈTE

366 millions de malades, près de 5 millions de morts



En 2011, il meurt un diabétique toutes les 7 secondes dans le monde. Soit au total 4,6 millions en une seule année. Et l'on compte aujourd'hui, pas moins de 366 millions de malades... Ces chiffres sont d'autant plus effrayants que la pandémie diabète selon les termes de l'OMS, ne semble pas près de s'arrêter. A l'occasion du 47e congrès de l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) à Lisbonne (Portugal), l'International Diabetes Federation (IDF) lance un appel aux dirigeants du monde.

Pour inverser la tendance, ils doivent miser sur la recherche.

« L'horloge tourne pour les leaders mondiaux. De leur rencontre la semaine prochaine aux Nations unies, nous attendons une action capable de mettre un terme à la courbe ascendante du diabète », a souhaité Jean-Claude Mbanya, président de l'IDF. De nombreux chefs d'Etat se retrouveront, en effet, les 19 et 20 septembre à New York pour le Sommet de l'ONU sur les maladies non transmissibles. Le diabète devrait y tenir une place d'importance, au même titre que le cancer, les maladies cardiovasculaires et respiratoires. « Il est urgent d'investir dans la recherche pour disposer de meilleurs traitements et de modèles de prévention (plus) efficaces », estime, en effet, Mbanya.

D'autant que les chiffres extraits du New Diabetes Atlas publié hier sont pires que prévu. Notamment en matière de coût de la prise en charge. Celui-ci atteint au niveau mondial des sommets puisque la facture du diabète se monterait à 465 milliards de dollars, ou 340 milliards d'euros. « Le diabète est un défi qu'on ne peut plus se permettre d'ignorer. Si nous voulons réellement vaincre cette maladie, il est essentiel d'intensifier la recherche. »

Le diabète de type 2, rappellent les spécialistes, est une maladie liée au mode de vie. Sédentarité, tabac, alcool et régime alimentaire – trop de gras, trop de sucres... – forment une combinaison de risque maximal. Comme l'obésité et les maladies cardiovasculaires, cette maladie connaît un essor spectaculaire depuis 30 ans.

Destination santé

NOUVEAU TEST DE LA MALADIE DU SOMMEIL

Un diagnostic plus efficace



La maladie du sommeil (la trypanosomiase) a été mis au point par des scientifiques de la fondation Find et la société japonaise Eiken Chemical, spécialisées dans les diagnostics médicaux, ont annoncé, jeudi, les concepteurs de ce test. Ce test Lamp (Loop-mediated isothermal amplification) pour la trypanosomiase adapté à l'Afrique subsaharienne très affectée par cette infection tropicale souvent mortelle "promet une amélioration considérable de la capacité de confirmer un diagnostic de la maladie du sommeil, même lorsque les parasites sont présents en nombre restreint, grâce à la détection de l'ADN du parasite dans les échantillons des patients", déclarent les concepteurs de ce test.

Selon ces concepteurs, les résultats "peuvent être détectés à l'oeil nu, plutôt qu'avec un équipement compliqué de détection requis pour des méthodes plus convention-

nelles" de diagnostic. Le nouveau test "a déjà passé les phases de conception et de développement" et "si tout se passe comme prévu, sera disponible pour utilisation clinique en 2012". Il "est prêt à être utilisé dans des études accélérées sur le terrain, dans plusieurs sites en République démocratique du Congo et en Ouganda", ajoutent-ils.

La maladie du sommeil (ou trypanosomiase humaine africaine, THA) "sévit exclusivement dans 36 pays d'Afrique subsaharienne où l'on trouve des mouches tsé-tsé pouvant transmettre la maladie", selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Son diagnostic et son traitement "sont complexes et requièrent un personnel ayant des compétences particulières", indique l'OMS sur son site Internet.

APS

Cuisine

Omelette soufflée courgette-basilic



Ingrédients :

6 œufs
150 g de fromage râpé
1 oignon
2 courgettes
1 c. à café rase de maïzena
1 c. à soupe d'huile
Persil
Chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Peler et émincer l'oignon. Débiter les courgettes en demi-tranches. Faire revenir l'oignon à la poêle dans l'huile. Quand elle devient translucide, ajouter les courgettes et laisser cuire 5 minutes à feu doux. Saler et poivrer. Laisser refroidir. Mélanger dans un saladier deux œufs et quatre jaunes, le fromage rapé, la maïzena et du persil haché. Saler et poivrer. Incorporer les courgettes. Monter le reste des blancs d'œufs en neige ferme avec une pincée de sel. Les incorporer délicatement à la préparation. Beurrer un moule rond en saupoudrant de chapelure. Verser la préparation dans le moule, égaliser la surface. Enfourner et laisser cuire 25 à 30 minutes. L'omelette est à point quand elle est gonflée et bien dorée.

Gâteau marbré



Ingrédients :

4 œufs
125 g de farine
125 g de sucre
2 c. à soupe de cacao
125 g de beurre
1 sachet de levure chimique

Préparation :

Casser les œufs dans un saladier. Ajouter le sucre et la farine en mélangeant entre chaque ajout. Incorporer le beurre fondu puis la levure chimique. Partager la pâte en 2. Dans une des moitiés, ajouter le cacao et mélanger. Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Alternier les couches de pâte nature et colorées. Plus il y aura de couches, plus il y aura de marbrures. Enfourner pour 25 minutes de cuisson. Démouler, couper en tranches.

Vos gencives saignent, enflent, vos dents sont douloureuses malgré un bon brossage et les infections sont fréquentes, il faut agir dès les premiers symptômes. Tisanes, bains de bouche, gomme à mâcher... vous aident à lutter efficacement contre les aphtes, les saignements, les douleurs...

Soulager des gencives enflammées

Mélanger 50 g de feuilles de ronce et de sauge, 10 gouttes de jus de citron.

Mettez 2 c. à soupe dans une grande tasse d'eau froide. Faites bouillir 2 min et laissez infuser 10 min. Filtrez et ajoutez 10 gouttes de jus de citron.

Utilisez en rinçage de bouche 1 à 2 fois par jour, après le lavage des dents.

Contre les douleurs dentaires

Déposez 2 gouttes d'HE de girofle sur un sucre. Sucez cette gourmandise 3 fois par jour pendant 10 jours.

Bain de bouche calmant

Mélangez 50 g de racine de mélisse et de guimauve de feuilles de romarin, 25 g de plante de pensée sauvage et de camomille, 5 g de clous de girofle. Mettez dans 1/2 l d'eau bouillante. Laissez infuser 10 min. Rincez la bouche après le lavage.

Cicatrisation des aphtes

Mélanger 100 g de poudre de prêle, 100 g de poudre de salsepareille. Appliquez sur la brosse à dents pour le brossage.

Tisane assainissante et adoucissante

Mélanger à parts égales quelques feuilles

de sauge, de thym, de feuilles de fraisier, d'écorce de citron, de semences d'anis vert et de fleurs de mauve. Comptez 4 c. à soupe pour 1 l d'eau froide. Portez à ébullition. Laissez infuser 10 min.

Filtrez. Buvez trois tasses dans la journée.

ESPACES VERTS

Savoir cultiver la pensée

Avec près de 500 espèces, les pensées font la joie de tout jardinier amateur car celles-ci apportent différentes touches de couleurs à un espace vert...

Caractéristiques...

Malgré son nom, cette plante sans tige appartient à la famille des violettes et est reconnaissable grâce à ses cinq pétales. Très décorative, on peut l'apercevoir dans les jardins et sur de nombreux rebords de fenêtres. Sa fleur, légèrement surdimensionnée en culture domestique, possède cinq pétales d'aspect velouté et existe en des dizaines de coloris nuancés.

Vertus médicinales...

Comestibles, les pensées sont parfois utilisées pour décorer salades et plats cuisinés.

Cela fait des siècles que les plantes appartenant à la famille des violettes sont connues et reconnues pour leurs actions bienfaites sur l'organisme. Lesquelles ? Elles éliminent les toxines, sont diurétiques et laxatives, calment les inflammations et les fièvres, accélèrent la cicatrisation. En outre, elles font aussi régresser l'acné et les eczémas à vif. Les pensées

Situation :

Plein soleil et mi-ombre.

Sol :

La pensée tolère les sols propres mais prospère davantage en sol riche et humide.

Reproduction :

Les semis doivent être effectués au printemps et à l'automne. Cependant, certaines variétés se reproduisent naturellement.



Conservation :

Les pensées peuvent être conservées en tant que fleurs séchées entre les pages d'un livre ou être utilisées en décoration.

Signification :

Si vous souhaitez faire part d'un souvenir affectueux à un ami, le fleur de base est la pensée. De plus, si vous les choisissez de couleur violette votre message sera accentué et teinté de délicatesse. Aussi, par le biais de ces fleurs, vous rappellerez à la personne que vous pensez à elle.

Trucs et astuces

Chasser limaces et escargots de votre jardin :



Répandez du gros sel sur le sol. Ni les limaces ni les escargots ne pourront franchir la zone parsemée de gros sel attendu que celui-ci les fait dégorger.

Préparer votre eau d'arrosage-maison



Prenez une bonne quantité de feuilles de saule pleureur. Plongez-les dans un récipient d'eau de pluie. Laissez infuser pendant un mois. Utilisez cette eau pour arroser vos plantes préférées.

Un engrais pour plantes d'intérieur



Pour concocter un engrais naturel pour vos plantes d'intérieur, conservez vos coquilles d'œuf. Ecrasez-les bien, puis mettez-les directement dans les pots ! Vos plantes apprécieront !

Raviver un yucca...



Sous toutes les pousses, coupez le tronc de votre yucca. D'autres pousses apparaîtront rapidement sur les côtés, redonnant ainsi une seconde jeunesse à votre plante !

Mots Fléchés N°641

fabri- cation inespri- mée	↓	contribue étude du sous-sol	↓	habiller bébé voies endormi	↓	sans relief	↓	matériels	↓	nationa- lisera	↓	morte	↓
↓		↓		↓				anolen	↓	boisson de fève p'loak fine	↓		
symbote pafon quittait la route	→					dirigera	→					dernière volonté	↓
↓						aussi	↓	combat	→				
démo- lissak	→							arçons	↓				
paralysé	↓			pas tout près être à la hauteur	→			met sur un étage illumina- tions	↓	crochet d'étaier art de sabreur	→		
eclos	→		esquive	↓						temps de oanique pièce en Suède	↓		
hesaïde à points	↓		cons- truites	↓		assécha le linge	→						de rang indéter- miné
↓		autre moi diminue- ras	↓					brûle	→				
belle- mère raché- tique	→							vidals sa vessie	↓				
↓						fiable	→				prépo- sition	→	
ne sals- ra pas canal de salle	→					irritant au goût	↓	fait voir sa joie coura- geuse	→	joint	↓	abstrait	→
↓				homme de labo- ratoire travailleur	→					aque- rent	↓		
tranquil- lisera	→	point de la rose dilat- tantes	→	jouera au dur	→					marque de l'âge	→		provo- cation
↓				employé	↓					stagner	↓		
person- nel groupe politique	→		pronom amical	→		sépare	→						groupes de régl- ments
↓			infusion	↓		voulus endormir	↓						
élaquée	→				pigeon sauvage il suk le canal	↓					plus haut que mi posses- sif	→	
partie charnue	↓							se plaindre grade réglé	→				
↓								adminis- tra plaque de reliure	↓				
recom- mandera	→	orak	→		plan du pays dieu de Ramsès	→						mère des titans titane à l'antibi	→
↓		demande de l'eau	↓										volonté
se donne du mal	→				coordon- nées	→			pénètre	→			

SUDOKU	N°641	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°641	FLECHS 640

	4			9	7			
1					6			
6				4		1		
		5			3	9		
9	6		8		1		4	
		8		2		1		
	8	1		4	2		6	
3	9			8		5	7	2
							8	1

2	7	9	1	3	6	5	4	8
8	4	1	5	7	9	6	2	3
6	3	5	4	2	8	7	1	9
4	9	2	8	1	7	3	6	5
5	8	7	3	6	4	2	9	1
1	6	3	9	5	2	4	8	7
3	2	8	6	9	5	1	7	4
7	5	4	2	8	1	9	3	6
9	1	6	7	4	3	8	5	2

■	P	■	E	■	S	■	I	■	D	■	A	■	M
■	C	■	O	■	M	■	P	■	E	■	T	■	E
■	L	■	O	■	U	■	B	■	A	■	R	■	D
■	M	■	E	■	T	■	R	■	E	■	R	■	S
■	M	■	I	■	E	■	N	■	A	■	V	■	A
■	T	■	I	■	F	■	I	■	O	■	N	■	I
■	Q	■	A	■	S	■	S	■	I	■	D	■	U
■	P	■	U	■	A	■	N	■	T	■	M	■	U
■	E	■	N	■	T	■	E	■	T	■	E	■	E
■	U	■	S	■	E	■	R	■	I	■	R	■	S
■	R	■	E	■	S	■	A	■	C	■	T	■	O
■	H	■	A	■	I	■	E	■	S	■	S	■	O
■	P	■	E	■	R	■	C	■	E	■	N	■	O
■	S	■	U	■	S	■	U	■	R	■	R	■	E
■	R	■	B	■	E	■	A	■	T	■	E	■	V
■	R	■	E	■	B	■	A	■	T	■	I	■	R
■	■	■	U	■	N	■	E	■	A	■	N	■	G
■	J	■	E	■	T	■	M	■	A	■	N	■	G
■	V	■	E	■	N	■	I	■	N	■	E	■	S
■	N	■	E	■	T	■	T	■	E	■	S	■	A

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Djinan Wa Kinan
10h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
Programme enfants
11h00 : Raas Ralidh
12h30 : Technologia El-Moustaqbal
13h00 : Journal télévisé (2eme Edition)
13h40 : Demoue el ward feuilleton
15h00 : Heidi film
16h50 : kaas fadha
17h15 : El-Layali Baidha
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : varietés
18h30 : Aâla Abouabe el madina
19h00 : El- HOUT
feuilleton arabe
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Hadi biladi
21h35 : Résumer sport
22h45 : Daouri El-Mohtarifin



06:20 Zoé Kézako : Tonton bisous
06:30 Zoé Kézako : Copine d'un jour
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:20 Père et maire
10:55 Météo
11:05 Secret Story
11:55 L'affiche du jour
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Sur le fil
16:35 Les frères Scott : Le retour de la comète

17:25 Grey's Anatomy : Le vent du changement
18:15 Secret Story
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Week-end chez les Toquées
22:30 New York, unité spéciale
23:15 New York, unité spéciale
00:00 New York, unité spéciale
00:55 Au Field de la nuit
02:10 Sept à huit
03:50 Très chasse, très pêche
04:20 Sur les routes d'Ushuaïa : Devenir adulte chez les Hamer
04:45 Musique
04:55 Histoires naturelles



06:00 Voyage au bout du monde : Bangkok
06:29 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:07 Comprendre la route, c'est pas sorcier
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Rex : Croisière mouvementée
17:05 Côté match
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Météo
19:55 La minute du Chat
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto

20:33 Météo
20:35 Castle
21:15 D'art d'art
21:20 Castle : Sexe, scandale et politique
22:00 Castle : Calcul glacial
22:44 Paris en plus grand
22:45 Mots croisés
00:00 Expression directe : FSU



06:00 Euronews
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:50 Des histoires et des vies
10:40 Comprendre la route, c'est pas sorcier
10:45 Consomag
10:50 Midi en France : A Collioure
11:50 Le 12/13
11:51 Météo
11:59 Météo régionale
12:00 Journal régional
12:20 Météo régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 13h avec vous
13:35 Edition de l'outre-mer
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:10 Famille d'accueil : Eddy
16:45 Culturebox
16:50 Slam
17:20 Un livre, un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:57 Météo régionale
18:58 Edition nationale : Les titres
19:00 Journal régional
19:17 Météo régionale
19:18 Edition locale
19:25 Météo
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Maxime Le Forestier... C'est une maison bleue
22:20 Météo
22:25 Soir 3
22:55 Docs interdits
22:56 Notre ami l'empereur Bokassa Ier

23:50 La case de l'oncle Doc
23:51 De l'ombre à la lumière
00:40 Tout le sport
00:50 50 ans de télévision
02:35 Soir 3
03:05 Plus belle la vie
03:30 Vol 77
04:55 Les matinales



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Makaha Surf
10:45 La petite maison dans la prairie : Un acte d'amour
11:40 La petite maison dans la prairie : Le divorce
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Katie, bannie des siens
15:45 L'héritage des Winston
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Agriculteur à tout prix François/Antoine/Hélène
22:10 Agriculteur à tout prix
23:30 Grandes énigmes criminelles
00:40 Prison Break
01:30 Prison Break
02:00 Météo
02:05 Tout le monde peut jouer
02:30 M6 Music
03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Madagascar : L'île aux merveilles
20:40 Un crime
22:05 Philip Roth, sans complexe
23:00 Casimir et Caroline
00:25 Drôle de jeu
01:00 L'institut de campagne
02:55 Romans d'ados : Les illusions perdues



06:00 Gym direct
07:00 Téléachat
09:00 Incroyables jardins
10:00 À vos régions
11:00 À vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 Le zapping
13:40 La minute de vérité
14:30 La minute de vérité
15:30 La minute de vérité
16:30 La minute de vérité
17:40 Les démolisseurs
18:45 Les démolisseurs
19:40 Les démolisseurs
20:40 Tranches de vie
22:20 A nous les garçons
00:10 A chacun son histoire...
01:50 Les perles du Net
02:15 Direct poker
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:45 Drop'In
10:00 Disney Break
10:01 Hannah Montana
10:25 Hannah Montana
10:50 Hannah Montana
11:15 Hannah Montana
11:50 American Dad
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:45 American Dad
14:10 Cougar Town
14:35 Cougar Town
15:00 Cougar Town
15:25 Cougar Town
15:50 Les anges de la télé - Best Of : Les anges gardiens
17:45 Tellement vrai : J'ai fait de ma différence une force
19:25 Cougar Town
19:55 Cougar Town
20:35 Le marginal
22:15 Arlette
23:55 Tellement vrai
01:30 La maison du bluff

LA SELECTION DU JOUR



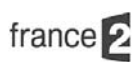
21h30

New York, unité spéciale :



Garde trop rapproché
Réalisateur: Peter Leto.
Avec: Christopher Meloni (Déetective Elliot Stabler), Mariska Hargitay (Déetective Olivia Benson), Richard Belzer (Déetective John Munch), Ice-T (Déetective Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).

En rentrant chez elle, une jeune femme trouve un adolescent complètement saoul qui dort nu dans son lit. Elle soutient qu'il voulait la violer car il transportait un couteau et des collants dans son sac. Stabler enferme le jeune homme dans une pièce en attendant l'arrivée de sa mère. Hunter se met alors à hurler que l'inspecteur lui a mis la main dans le pantalon. Les accusations remontent jusqu'au lieutenant Tucker, de l'inspection des services, ennemi de longue date d'Elliot.



19h35

Castle : Anatomie d'un assassinat



Réalisateur: John Terlesky.
Avec: Nathan Fillion (Richard Castle), Stana Katic (Déetective Kate Beckett), Susan Sullivan (Martha Rodgers), Molly C. Quinn (Alexis Castle), Ruben Santiago-Hudson (Capitaine Roy Montgomery).
Des croque-morts laissent malencontreusement tomber un cercueil étonnamment

lourd lors d'un enterrement et découvrent ainsi que le corps d'une femme inconnue se trouve à côté de celui de la défunte... Castle et l'agent Beckett prennent l'affaire en main et apprennent que la victime était médecin à l'hôpital du comté. Tous deux enquêtent alors dans le milieu médical, et découvrent un monde de médecins infidèles et coureurs de jupons...



22h30

Grandes énigmes criminelles



Les mystères de l'affaire Giraud
Présentateur : Nathalie Renoux.
Il y a presque plus d'un an, Jean-Pierre Treiber se suicidait dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis en région parisienne. L'homme, un garde-chasse à l'allure rustre, était accusé d'avoir tué

Géraldine Giraud, la fille de l'acteur Roland Giraud, et sa compagne Katia Lherbier. Treiber a toujours clamé son innocence malgré les lourdes charges qui pesaient contre lui.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

L'inconnue du Darwin express

«Avec notre machine à évoluer, la biotechnologie passe du cabotage à la navigation au grand large.» Philippe Marlière, biologiste «de fortune», comme il aime à se présenter, adore les métaphores marines. Mais qu'est-ce donc que ce «grand large» ?

Cet été, son équipe annonçait dans la prestigieuse revue *Angewandte Chemie* la naissance de «la première bactérie xénobiotique», aussitôt saluée comme «la porte ouverte à un monde biologique parallèle». «Xénobiotique» ? Etymologiquement, «étrangère à la vie». Elle l'est, en effet, cette bactérie sortie de la «machine à évoluer» inventée par Philippe Marlière et Rupert Mutzel, de l'université libre de Berlin. Son ADN est d'une composition absolument inédite dans les 3,6 milliards d'années de l'histoire du vivant.

Tout collégien apprend que l'ADN, support de l'hérédité de tout être vivant, qu'il s'agisse du microbe ou de l'éléphant, est un assemblage combinant quatre «bases» : l'adénine, la cytosine, la guanine et la thymine. Or, dans l'ADN de cette «première bactérie xénobiotique», il n'y a point de thymine. Cette base a été remplacée par une autre molécule, le 5-chloro-uracile, de structure proche mais toxique pour les êtres vivants... croyait-on jusqu'à présent. Cette mutation radicale, inédite, s'est déroulée dans la «machine à évoluer» que Philippe Marlière, biologiste hors institution ne vivant que du revenu de ses brevets, présente pour la première fois à un journaliste. Elle loge dans une vaste salle, fermée par un sas de sécurité, au rez-de-chaussée du Genoscope, l'Institut de génomique du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), un des piliers du Génomipôle d'Evry (Essonne).

L'engin ne paye pas de mine. Des racks fixés à une structure métallique glissent sur des rails. Sur chacun d'eux, des tubes de verres, groupés par paires, reliés par un réseau complexe de tuyaux en plastique à des bonbonnes pleines de fluides transparents ou colorés, à des seringues et des tubes plus petits. Dans ces cylindres, des liquides dont rien, à l'œil nu, ne permet de deviner qu'ils sont des «chambres» à accélérer l'évolution des bactéries - en l'occurrence, du type *Escherichia coli* (*E. coli*). On y applique les lois découvertes par Darwin, à savoir que l'environnement exerce une pression de sélection sur les organismes : la plupart disparaissent mais ceux qui bénéficient de mutations permettant de s'y adapter survivent. Dans le système mis au point par Philippe Marlière, la sélection est accélérée : on exerce une pression, on récupère les survivants, et on les soumet illico à une pression encore plus forte. On recommence. Dix, cent, mille, dix mille fois. Chaque génération diffère de la précédente grâce à de nouvelles mutations nécessaires à sa survie. Au final, on obtient des super-mutants, très différents de la population d'origine. Ainsi va l'extraordinaire «machine à évoluer», dont Darwin n'aurait pas osé rêver.

Le «sputnik» d'une nouvelle biotechnologie

Le principe est simple : il mime l'évolution qui génère en permanence des mutants. Mais ceux produits par la nature ou même par des laboratoires de génie génétique ont toujours possédé, jusqu'ici, un ADN constitué d'adénine, de guanine, de thymine et de cytosine. Obtenir des organismes dont le support de l'hérédité serait construit avec une molécule étrangère au système vivant semblait impossible à la plupart des biologistes. L'équipe de Marlière y est parvenue en obligeant les micro-organismes, placés dans l'«accélérateur d'évolution», à dépendre, pour leur survie, de cet élément étranger.

Les chercheurs ont d'abord supprimé le gène qui permet au microbe de synthétiser la thymine à partir des nutriments de son environnement. Les colibacilles ont alors dû puiser dans leur milieu de culture cette substance vitale, que les cher-



cheurs leur prodiguaient. Mais ensuite, ils n'ont cessé de réduire les apports de thymine et d'augmenter celle de 5-chloro-uracile. Ce faisant, ils ont sélectionné, in fine, les microbes les plus aptes à survivre dans cet environnement hostile, c'est-à-dire ceux capables de construire leur ADN avec cette drôle de substance. Tout ce système est qualifié par Philippe Marlière «génomatique» (alliance de la biologie moléculaire et de l'informatique). Son architecture (commande numérique, flux contrôlés par des électrovannes) a été réalisée par le jeune informaticien Julien Patrouix. Régulièrement, des échantillons de bactéries sont prélevés. D'une part pour conserver au congélateur une «étape» de l'évolution, explique Madeleine Bouzon, chercheuse au CEA, et d'autre part pour surveiller le taux de mortalité résultant de la pression de sélection. Elle est trop élevée ? L'ordinateur réduit le taux de 5-chloro-uracile. Beaucoup de bactéries survivent ? La machine augmente la dose de la molécule. En moins de cinq mois et 2 000 générations bactériennes, l'équipe a obtenu en juin 2009 des micro-organismes exempts de thymine dans leur ADN. «Cette durée était totalement imprévisible. Aucune théorie ne permet de calculer les chemins évolutifs possibles qui ont conduit la bactérie vers cet état inédit dans le monde vivant», souligne Volker Döring, un biologiste allemand embauché pour diriger les opérations de la machine à évoluer. Une fois obtenue cette bactérie inédite, les chercheurs ont séquencé son génome pour vérifier les mutations, analysé les détails de son métabolisme, puis écrit l'article annonçant le lancement du «sputnik» d'une nouvelle biotechnologie, s'enthousiasme Marlière.

Mais ce «sputnik» sent le soufre. La xénobiologie n'est qu'une branche de la «biologie synthétique», appellation sibylline d'une nouvelle et vaste ambition d'Homo faber : fabriquer des organismes si différents du monde naturel que les plantes transgéniques actuelles semblent à côté de bien timides constructions. Il ne s'agit pas de supprimer ou changer un ou deux gènes dans l'ADN d'un organisme, mais de concevoir des systèmes complexes. La biologie de synthèse se fonde sur une démarche d'ingénieur : assembler des composants du monde vivant pour produire des «machines biologiques» au service de technologies puissantes. Fabriquer des biocarburants, traiter des eaux ou des sols pollués, produire des médicaments ou des molécules d'intérêt industriel sont autant de cibles de cette technologie qui procède à l'inverse de la biologie traditionnelle. Fabriquer d'abord, observer et comprendre ensuite. Cette nouvelle technologie se divise déjà en voies très différentes. L'Américain Craig Venter suit la piste de l'assemblage des «briques de base» pour tenter de créer un génome fonctionnel d'une taille minimale. D'autres s'inspirent de démarches informatiques pour «reprogrammer le vivant» à partir de fonctions biologiques connues. L'équipe de Marlière, avec sa «machine à évoluer», utilise à

l'inverse une approche fondée sur les lois de l'évolution : «C'est la vie elle-même, relève-t-il, qui se charge du travail !»

«Ne pas ouvrir la boîte de Pandore».

Cette intervention radicale sur le vivant soulève de nombreuses craintes et des débats sur les risques de la biologie synthétique sont déjà en cours. L'un des premiers articles relatant la découverte de l'équipe Marlière au public, dans un journal allemand, était illustré par le monstre de Frankenstein jouant à un jeu de construction biologique. Des critiques supplient déjà les chercheurs de «ne pas ouvrir la boîte de Pandore de la biologie synthétique».

Le débat a son pendant politique. A l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, la députée de l'Isère, Geneviève Fioraso,

prépare un rapport sur «les enjeux de la biologie de synthèse», après un colloque franco-américain organisé en mai. Le petit monde des responsables politiques s'intéressant à la technologie s'inquiète d'un blocage social similaire à celui rencontré sur les plantes transgéniques. Echaudés par l'échec des débats organisés sur les nanotechnologies, dont certains ont été interrompus par des opposants radicaux du groupe grenoblois pièces et main-d'œuvre (PMO), députés et sénateurs ne savent plus par quel bout prendre ce sujet mêlant science, technologies, démocratie et risques. Ces débats où fusent les grands mots (principe de précaution, vision «prométhéenne», transgression des lois de la nature...) produisent souvent des discussions absconses, parfois très éloignées des objets réels en cause. Averti par le redoutable effet boomerang des promesses inconsidérées faites par certains scientifiques lors du décryptage du génome humain ou de l'essor des nanotechnologies, Philippe Marlière reste prudent sur les applications qui pourraient surgir de la biologie de synthèse. Il préfère insister sur «la sécurité» que lui semble pouvoir apporter, à terme, sa démarche : l'idée consiste à fabriquer des organismes si éloignés des standards chimiques de la vie qu'ils n'auront aucune chance de survivre dans un milieu naturel, et encore moins de s'y disséminer.

Le commentaire saluant la première bactérie xénobiotique dans *Angewandte Chemie* soulignait ainsi que le monde vivant serait protégé de ces organismes «chimiquement modifiés» par un «pare-feu génétique» («firewall»), référence aux systèmes de protections informatiques. A terme, explique Madeleine Bouzon, la machine à évoluer devrait permettre de «substituer quatre molécules aux quatre bases de l'ADN». C'est l'objectif du programme Xénome, financé par le Génomipôle et auquel participe le CEA, qui prépare déjà l'installation de trois autres systèmes du même type.

La confiance dans les structures sociales s'effondre.

La sincérité des biologistes qui souhaitent réaliser des constructions biologiques «sûres» ne fait pas de doute. Mais sera-t-elle suffisante pour convaincre l'opinion publique d'utiliser cette technologie ? On peut en douter, puisque cette dernière se constitue moins par la compréhension de ses objets techniques ou biologiques que sur la confiance dans les structures sociales (gouvernement, Parlement, agences d'expertise et de contrôle, etc.) chargées d'encadrer et surveiller les technologies innovantes. Or, cette confiance s'effrite, voire s'effondre. Selon un sondage paru en septembre dans la Recherche, 81% des Français «n'ont pas confiance dans le gouvernement» sur les enjeux technologiques, et 72% se méfient de la capacité des scientifiques à étudier «de manière indépendante la sûreté des centrales nucléaires».

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Première guitare

Inventeur : **Antonio de Torres**
Date : **38 siècles avant notre ère**
Lieu : **Espagne**

Les premières traces de la guitare remontent à 38 siècles avant notre ère lorsque l'on voit un bas relief sur la tombe du roi Thalès représentant un homme avec un instrument à cordes et un manche. Il semble que le mot guitare tire son origine du vieux persan ki-tar (ki signifiant "trois" et tar "cordes") puisque cet instrument avait trois cordes.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h15
Dohr	13h20
Asr	16h10
Maghreb	18h50
Icha	20h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1378 | Jeudi 22 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

KHALIDA TOUMI ET KABI LÉON DONNENT
LE COUP D'ENVOI DU SILA 2011

L'importance du livre universitaire

PAR KAHINA HAMMOUDI

Sous le slogan «*Le livre délivre*», l'inauguration de la 16^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila 2011), a été donnée, hier, au complexe olympique Mohamed-Boudiaf, par la ministre de la Culture, Khalida Toumi, avec son homologue libanais, Kabi Léon, dont le pays est l'invité d'honneur pour cette édition, en présence de deux ministres algériens, Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et Boubekeur Benbouzid, ministre de l'Education nationale.

Visitant plusieurs stands d'édition, Khalida Toumi a souligné l'importance de ce salon d'autant plus que son objectif premier est la promotion du livre. Elle a, également, présenté à son homologue la qualité et le contenu de l'édition du livre en Algérie. Dans deux maisons d'éditions de livre, une algérienne et l'autre égyptienne, elle a, notamment, précisé que cette année, les œuvres choisies sont pour la plupart universitaires : «*Nous avons eu, à maintes reprises, plusieurs requêtes de la part des étudiants pour la présence des livres scientifiques, littéraires et techniques. C'est une demande de tout le peuple algérien, car il ne faudrait pas oublier que les étudiants sont une tranche importante du peuple. C'est son avenir*», souligne la ministre.

Ce salon, qui se tiendra jusqu'au 1^{er} octobre, et dont la participation des éditeurs s'élève à près de 500, entre nationaux et internationaux, avec la participation de pas moins de 30 pays étrangers, a vu une journée mouvementée avec des visiteurs à l'entrée, pressés de retrouver ce salon et ses nouveautés, alors que l'ouverture pour le grand public est prévue pour aujourd'hui.

Une conférence de presse a été animée par les deux ministres de la Culture pour annoncer les nouvelles de cette nouvelle édition du SILA. Pour le ministre de la Culture libanais, M. Kabi Léon, ce salon est une occasion pour les deux pays de «*préservier leur rêve*», car «*à travers la communion culturelle et intellectuelle permanente entre le Liban et l'Algérie, entre l'Orient et l'Occident arabes, que sépare la mer des grands rêves. Cette Méditerranée qui a réuni autour de son bassin différentes et nombreuses civilisations a eu pour conséquence la création de cultures diverses qui ont ancré l'idée de la non-négation de l'autre, à l'exclusion de ceux qui convoitent nos droits et notre terre et qui voudraient nous en exclure*».

Il a, par ailleurs, souligné que «*l'Occident repose sur l'idée de la grandeur et de l'éternité*».



Le monde arabe, lui, spécifiquement, repose sur l'idée de l'amour propre. En lui, se sédimentent les facteurs des us et coutumes, de la magie et de l'étrange, du romantisme et de la diversité culturelle et confessionnelle. Cela signifie que notre regard, nous autres Orientaux, est unique dans notre façon de mesurer notre raison avec nos cœurs pour que nos actes et nos faits soient le produit de notre volonté et non le fait d'autrui et de leur volonté».

Khalida Toumi a, également, instruit qu'une collaboration entre les deux pays est en vue pour la coédition de livre : «*Nous sommes en pourparlers. Cette après-midi, nous nous réunirons pour éclairer ce point et pour qu'il ait une coédition de livre enrichissante entre l'Algérie et le Liban*». Elle a, également, précisé que son ministère travaille d'arrache-pied pour la promotion de livre : «*Je profite de cette occasion pour vous informer que cela fait quatre ans que le ministère de la Culture essaie de convaincre les collègues du gouvernement de nous céder un local du projet des 100 locaux dans chaque commune du programme du président de la République. Ainsi, nous aurons au moins 1.541 librairies sur tout le territoire national. Le ministère s'engage à former des jeunes sortants de l'enseignement supérieur en chômage pour la gestion de ces librairies. Car, l'édition du livre ne suffit pas pour sa promotion ; il faudra le diffuser et le mettre à la disposition de chacun*».

Enfin, il est à noter que ce SILA 2011 verra la tenu d'un colloque international sur la thématique «*Le monde arabe en ébullition : révoltes ou révolutions ?*». Abrité par la Bibliothèque nationale, ce colloque verra la participation de nombreux spécialistes, politologues, chercheurs et universitaires venus des quatre coins du monde, et cela du 28 septembre au 2 octobre.

K. H.

Très Libre

L'ÉTAT PALESTINIEN EN QUÊTE DE SON IDENTITÉ



Séisme de magnitude 3,1 à Batna

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter s'est produite, hier à 14h15 (heure locale), dans la wilaya de Batna, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astro-

physique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au sud-ouest de la ville de Merouana, a-t-on précisé de même source.

Décès du général à la retraite El Hachemi Hadjeres

Le général à la retraite El Hachemi Hadjeres est décédé, mercredi, à l'âge de 79 ans à l'Hôpital central de l'armée Dr Mohamed Seghir-Nekkache (Alger). Le défunt sera inhumé, aujourd'hui après la prière du Dohr, au carré des Martyrs au cimetière d'El Alia (Alger). Né en 1932 à Larbâa Nath Irathen (Tizi-Ouzou), le défunt rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956. Après des années de lutte, il est nommé aux unités de l'armée déployées sur les frontières algéro-tunisiennes. Le défunt président Houari Boumediene le nomme, en 1960, à la tête du commissariat politique du commandement de l'état-major de l'ALN. Après l'indépendance, feu Hadjeres, diplômé en droit à l'Université de

Constantine, occupe plusieurs postes de responsabilité. En janvier 1975, il est nommé à la tête de la 5^e Région militaire. Après avoir été promu au grade de général, il occupe en 1987 le poste d'inspecteur général de l'armée. En 1989, il est responsable des relations extérieures au bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN).

Il est reconduit au même poste en 1991. En cette douloureuse circonstance, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M. Abdelmalek Guelaia, a présenté en son nom et au nom de tous les cadres et éléments de l'Armée nationale populaire, officiers, sous-officiers, djounoud et personnel civil assimilé, ses sincères condoléances à la famille du défunt.

COUR D'APPEL D'ORAN

L'affaire Sonatrach ajournée au 23 novembre

L'affaire Sonatrach, qui a valu en première instance des condamnations à la prison ferme pour MM. Mohamed Meziane et Abdelhafid Feghouli, respectivement ex-P-dg et ex-vice-président chargé de l'activité Aval du groupe pétrolier national, sera jugée devant la cour appel d'Oran le 23 novembre prochain, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

L'audience en appel qui devait se tenir hier a été ajournée au 23 novembre prochain à la demande des avocats de la défense, a-t-on précisé de même source en rappelant que l'enrôlement de ce procès intervient après le double appel introduit par le parquet et la défense en mai dernier suite au prononcé du premier verdict.

Le traitement de ce dossier par le pôle judiciaire spécialisé d'Oran avait abouti, le 4 mai dernier, à la condamnation de Mohamed Meziane à une peine de 2 ans de prison dont un an ferme, assortie d'une amende de

500.000 DA, tandis que Abdelhafid Feghouli a éclopé d'1 an de prison dont 4 mois ferme et d'une amende de 200.000 DA.

Le tribunal avait également prononcé un 1 de prison dont 4 mois ferme à l'encontre de Benamar Touati, ex-P-dg de la Société de Conditionnement et de Commercialisation des Gaz industriels (Cogiz, filiale à 100 % de Sonatrach), de Mekki Henni l'ex-chef de département des études et développement de Sonatrach (Aval), et de Nechnech Tidjini, l'ex-directeur général de la Société algéro-française d'Ingénierie et de Réalisations (Safir, de droit algérien) dont les capitaux sont détenus à 51% par Sonatrach et Sonelgaz.

Les cinq mis en cause ont été jugés en vertu de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, pour les chefs de «*passation de marché contraire à la réglementation*» et «*dilapidation de deniers publics*».

DOUANES

Saisie de plusieurs quantités de drogue et de psychotropes

Les services des Douanes algériennes ont procédé ces derniers jours à la saisie de plusieurs quantités de drogue et de psychotropes dans plusieurs opérations de contrôle effectuées récemment à Tlemcen, Tébessa et Sétif, a indiqué, hier, la direction générale des Douanes dans un communiqué.

Une quantité de 990 grammes de kif traité, destinée au marché national, a été saisie à Tlemcen, selon la même source qui estime la valeur de ces drogues et la pénalité encourue à près de 6,4 millions DA.

Dans une autre opération, les agents des Douanes ont saisi à Tébessa une quantité de

98 gélules et 14 comprimés de médicaments psychotropes en provenance de la Tunisie, ajoute-t-on de même source. A Sétif, les Douanes ont saisi aussi un lot de 105 comprimés de psychotropes. Par ailleurs, 2.000 unités de shampoing ainsi que des produits alimentaires, d'épices et de condiments de cuisine importés frauduleusement, ont été saisis à Tlemcen, a ajouté le communiqué.

Les marchandises saisies au cours de cette opération étaient composées, notamment, de 1.000 kg de noix de coco et de 70 kg de poivron rouge piquant, selon la même source.